

DÉLIBÉRATION N°20240924-05

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 18 septembre 2024.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

Mme Florence COCART, M. Cyril LONGUEPEE, Mme Sophie PIFFARELLY, M. Mohamed MOKHTARI (*délibérations n°5 à 9*), Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT – Adjoints au Maire

M. Brahim BEN MAIMOUN, Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, Mme Rahma M'TIR, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, M. Stéphane THILLAY, Mme Anne-Marie TIBERKANE – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

Mme Aliya JAVER donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

Mme Catherine JUAN donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à M. Olivier RACHET

M. Samir MOUSTAATIF donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

Mme Sandrine MUTRELLE donne pouvoir à M. Xavier GIRARD

M. Mohamed MOKHTARI donne pouvoir à M. Cyril LONGUEPEE (*délibérations n° 1 à 4*)

Mme Christine RENAUT donne pouvoir à M. Marc MONTARDIER

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à Mme Florence COCART

M. Jamel TAMOUM donne pouvoir à Mme Nathalie GERVAIS

Étaient absents :

M. Nicolas GROS DAILLON

Mme Leila ZENATI

M. Brahim BEN MAIMOUN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°05 : PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS ET DU RAPPORT DE GESTION 2023 DU MULTI-ACCUEIL ET DE LA CRECHE FAMILIALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la Commande Publique relative aux contrats de concession ;

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la Commande Publique relatif aux contrats de concession ;

Vu la délibération n°1710-01 du conseil municipal du 16 octobre 2017 portant approbation du recours à la Délégation de Service Public pour l'exploitation des crèches municipales ;

Vu la délibération n°200707-02 du conseil municipal du 7 juillet 2020 portant désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) ;

Vu le procès-verbal d'analyse des candidatures par la Commission de DSP réunie le 9 mai 2023 ;

Vu la délibération n°20230627-06 du 27 juin 2023 portant sur la Délégation de Service Public pour l'exploitation d'une crèche multi-accueil et d'une crèche familiale et l'approbation de la convention de Délégation de Service Public et du rapport du Maire au conseil municipal sur le choix du délégataire ;

Vu le rapport d'analyse des offres initiales et le procès-verbal d'analyse des offres par la Commission de DSP réunie le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport de présentation du Maire au Conseil Municipal sur le choix du concessionnaire établi en application de l'article L.1411-5 du Code général des Collectivités territoriales, proposant de retenir l'Association « la Croix Rouge Française » comme délégataire de service public ;

Vu l'avis de la Commission Scolaire et Educative en date du 1^{er} juillet 2024 ;

Considérant le contrat de Délégation de service public ;

Considérant qu'il convient de prendre acte des rapports annuels de la crèche Multi-Accueil et de la crèche familiale ;

Après avoir entendu l'exposé de Mme Yasemin DONMEZ, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE – PREND ACTE des rapports annuels d'activités et de gestion 2023 de la crèche Multi-Accueil et de la Crèche Familiale.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Didier FISCHER

Vice-président de la C.A. de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

Délégation Régionale Ile-de-France
Maille Nord II
8, avenue Montaigne
93160 Noisy le Grand
01 44 43 34 54



RAPPORT GESTION

ANNEE 2023

Crèche Familiale et Multi-Accueil

- | | |
|-------------------|-------------------------------------|
| Crèche collective | <input type="checkbox"/> |
| Multi-accueil | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Halte-garderie | <input type="checkbox"/> |
| Crèche familiale | <input checked="" type="checkbox"/> |
| PMI | <input type="checkbox"/> |
| RAM | <input type="checkbox"/> |

30, rue de Neauphle
78310 Coignières
01 34 61 46 31
creche.coignieres@croix-rouge.fr

Directrice : Madame Candotto Elodie

COMPTE EXPLOITATION REALISE 2023

Les résultats de la Crèche Familiale et du Multi-Accueil s'élevaient respectivement à – 15 867 euros et + 47 140 euros. Au global, le bénéfice est de 31 273 euros.

La Mairie de Coignières a versé une subvention totale en 2023 de 240 628 euros, soit 195 289€ euros pour le multi accueil et 45 339 euros pour la crèche familiale.

Analyse du compte de résultat crèche familiale

La crèche familiale présente un **déficit de 15 867 euros**.

I- Les dépenses

Au global, les charges diminuent par rapport au budget présenté pour 2023 de 49 230 euros.

Grâce à une gestion optimisée, nous avons pu réaliser des économies, principalement sur :

- les achats pour 3 165€,
- les services extérieurs pour 6 788€,
- les charges de gestion courante pour 1 721€
- la masse salariale pour 37 557€ .

A - Masse salariale

Au début de l'année 2023, nous avons 2 assistantes maternelles permettant d'accueillir 6 enfants dans la crèche familiale. Nous rappelons que depuis la rentrée 2022-2023, l'une d'elle, Mme JAVIER, est partie en retraite réduisant ainsi la capacité d'accueil à 6 enfants. Ce poste est resté vacant et nous n'avons pas eu de candidat malgré nos recherches. Ont entraîné une fluctuation du budget :

- L'une des 2 assistantes maternelles, Mme El Gourche, a été en maladie 6 mois et n'a pas pu être remplacée ce qui a généré une économie de 12k€. L'accueil de enfants a donc été très limité avec une seule assistante en activité sur l'année et la 2^e qui a travaillé la moitié de l'année.
- Nous réalisons ainsi une économie globale sur la masse salariale, soit 37 557€ lié :
 - Au non remplacement de l'assistante maternelle durant son arrêt.
 - A la modification des répartitions analytiques de la directrice et de son EJE sur la nouvelle DSP à compter du 3 août 2023 pour soulager la crèche familiale : soit de 50% à 25% pour la directrice et de 20% à 0% pour l'EJE ce qui génère une économie respective de 18k€ et de 5 k€.

B - Autres charges

Un certain nombre de charges mutualisées avec le multi-accueil ont été revues à la baisse voire supprimées sur la crèche familiale, ne pouvant pas être absorbées compte tenu de la baisse d'activité. En effet, les assistantes maternelles gardant les enfants à leur domicile et ne fréquentant que peu les locaux, nous avons soulagé la crèche familiale des charges liées au bâtiment (produits d'entretien, réparations, loyers immobiliers) qui étaient jusqu'en 2022 pris en compte pour 50% pour les ramener à 0% du total. De plus, les charges telles que petit matériel, jouets, fournitures de bureau et maintenance sont prises en charge à hauteur de 10% (vs 50% jusqu'en 2022). Ainsi nous ne supportons sur la crèche familiale que les charges strictement nécessaires à l'activité réduite.

De ce fait, nos charges de 2023 sont en baisse et vont ainsi nous permettre d'économiser sur les frais de siège et d'assurances supportés en 2024, car ils sont calculés sur la base du réel 2023.

Les charges qui concernent les jeux et loisirs, les frais de siège, les frais de pôle et les frais généraux sont en baisse par rapport au budget, du fait de l'activité en baisse, liée à la réduction du nombre d'assistantes maternelles et donc du nombre d'enfants et d'arrêt maladie de la secrétaire non remplacée.

Nous avons économisé sur tous les postes possibles de dépenses afin de compenser la baisse d'activité.

II – Les produits

Au global, nous constatons une baisse importante par rapport au budget de 31 207€. Les produits diminuent fortement sur 2023 pour la crèche familiale suite au départ à la retraite non remplacé d'une assistante maternelle à l'été 2022 et de l'arrêt non remplacé d'une autre sur 6 mois, ce qui a eu pour conséquence une baisse de la capacité d'accueil et de l'activité de la crèche familiale.

Indicateurs d'activité

- 230 jours d'ouverture
- L'amplitude journalière est de 12h jusqu'au 2 août 2023 ; à compter du 3 août 2023 et du début de la nouvelle DSP, elle est de 11,5 heures. L'accueil est modulé.
- Le taux horaire CAF appliqué pour cette année est de 6.41 euros
- Le nombre d'heures réalisées est en forte baisse : 7 178 heures réalisées alors que nous avions envisagé 10 247 heures au budget avec 2 assistantes maternelles. Le nombre d'heures facturées suit la même tendance : 7 541 heures vs 10 800 heures prévues au budget.
- De ce fait, le taux d'occupation réel est de 32% et le taux d'occupation financier est de 34%, calculé sur l'agrément de 12 places.
- Considérant un montant total des dépenses réalisées en 2023 de 112 181 euros :
 - le prix de revient réalisé (total des dépenses / heures réalisées) est de 15.63€ [vs 15.37 euros en 2022.]
 - le prix de revient facturé (total des dépenses / heures facturées) est de 14.88€ [vs 14.45 euros en 2022.]

Pour information : le seuil d'exclusion fixé par la CAF pour un accueil familial est de 16.99 euros

- Considérant un montant total des dépenses réalisées en 2023 de 112 181 euros, le coût à la place par agrément (total dépenses / nombre de places autorisées) est de 9 348.42€ vs 14 637.50 euros en 2022, qui met bien en évidence la forte baisse de nos charges pour compenser la baisse d'activité.
- La subvention de la Mairie de Coignieres pour la Crèche Familiale étant de 45 339 euros pour 2023 contre 68 745 euros en 2022, le prix à la place à charge du financeur est de 3 778.25 euros contre 5 725.75 euros. Le nombre de places retenues pour ce calcul est de 12 pour chacune des années correspondant au nombre de berceaux de la crèche familiale.

- La subvention CAF diminue par rapport à 2022 du fait de la baisse d'activité et de la baisse du nombre de places passant de 54 507 euros à 39 241 euros.
- Les participations familiales sont en baisse, passant de 18 329 euros en 2022 à 10 036 euros en 2023 en raison de la baisse du nombre d'assistantes maternelles actives sur l'année et donc du nombre de places d'accueil et des heures facturées. On note également une baisse de la moyenne de participation familiale (1.33 euros au lieu de 1.51 euros en 2022). Cela nous permet de bénéficier du bonus mixité pour 5 400€ : compte tenu des délais raccourcis de clôture à la CRF cette année, ce produit n'a pas pu être intégré aux comptes de 2023 et sera comptabilisé en 2024.

Analyse du compte de résultat du Multi-accueil

Le multi-accueil présente un **bénéfice de 47 140€**.

I- Les dépenses

Au global, les charges correspondent exactement au budget 2023 : 463 053 euros contre 463 451 euros au budget. Ceci s'explique notamment par une stabilité des achats et par une hausse des services extérieurs pour 6 705 euros, des charges de gestion courante pour 4 429 euros, des frais financiers pour 1 444 euros et des dotations aux amortissements et provisions pour 4 168 euros, le tout compensé par une baisse la masse salariale pour 17 240 euros.

A - Rémunération des salariés

Sur ce poste, nous observons une baisse globale de 17 240 euros par rapport au budget s'expliquant par :

- Vacance du poste de RSAI soit une économie de 5.7 k€.
- Absences ponctuelles d'employés de crèche non remplacées durant 1 mois, soit une économie de 2.7 k€.
- Vacance du poste de secrétaire du fait d'un arrêt maladie longue durée : elle n'est pas remplacée. Soit une économie de 5.2 k€.

B - Provisions pour départ à la retraite

Depuis 2015, la provision retraite a été complètement constituée pour le multi-accueil ce qui permet de lisser le montant des rémunérations d'année en année. La dotation constatée permet d'ajuster la provision en lien avec les hausses de salaires. Trois salariés ont fait l'objet de hausses significatives liées à leur ancienneté et à la convention Croix-Rouge, représentant un ajustement de la PIDR de 3 750€ sur les 4 290€ comptabilisés en 2023.

C - Autres charges

Les frais de siège et de pôle pour 2023 sont en adéquation avec le budget présenté pour 2023. Ils représentent 4% des charges de N-1 avec retraitement des DAP, charges et produits exceptionnels. Les charges de gestion courante concernent les ajustements des cautions familles ainsi que des pertes sur créances famille : elles s'élèvent à 4 051 euros et n'étaient pas prévues au budget ni dans la DSP.

Les frais financiers sont en dépassement de 1 444 euros par rapport au budget : ceci s'explique par le fait que les versements CAF arrivent sur les comptes de notre siège social, qui nous reverse ensuite les sommes. Depuis le Covid et en raison de vacances de postes internes, ces remboursements ont pris du retard et nous génèrent des frais financiers. Cette problématique a été résolue en juin 2023 : nous recevons dorénavant directement les subventions PSU sur la structure. Le siège nous a reversé l'ensemble des sommes bloquées jusqu'à fin 2022 sur leur compte et nous avons ainsi pu rembourser en totalité l'avance qui nous avait été consentie et qui générait des agios. Le compte bancaire est excédentaire depuis juillet 2023 et génère à présent des produits financiers de 1 128€ qui compensent presque le montant des charges en dépassement. Reste en charge nette sur l'année 316€.

Les services extérieurs sont en hausse significative de 6 705 euros : le principal poste qui augmente est celui de la redevance d'occupation versée à la ville suite à la renégociation de la DSP [+ 4 945€]. Nous avons également réalisé plus d'entretien afin de remettre en l'état les locaux avant la fin de la DSP [+ 4 826€]. Certaines charges comme la téléphonie et l'alimentation sont en baisse en raison de la renégociation du contrat pour la première et de la sur-estimation de l'inflation dans notre budget.

II- Les produits

Nous observons une hausse significative des produits (510 194 euros pour 2023 vs 463 451 euros au budget). Celle-ci s'explique principalement par la hausse des produits d'activité (famille et PSU) passant de 281 553 euros à 299 228 euros, la hausse des bonus mixité et handicap et Fonds Public et Territoires CAF de 13 591€ et la hausse de la compensation ville de 13 391€ suite à la renégociation de la DSP par rapport au budget.

Indicateurs d'activité

- L'amplitude horaire de l'établissement est de 10 heures par jour, 5 jours par semaine, accueil modulé CNAF (25 enfants) depuis le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 3 août 2023. La nouvelle DSP qui démarre au 4 août 2023 prévoit une amplitude de 11 heures par jour, 5 jours par semaine, accueil modulé CNAF (25 enfants) selon décision datée du 28 novembre 2023.
- Au réalisé 2023 : le nombre d'heures réelles de présence est de 43 557 à la baisse par rapport aux 44 499 heures budgétées. Par rapport à 2022, elles augmentent de 1 238 heures.
- Le nombre d'heures facturées soit 46 200 heures suit la même tendance (vs 46 879 heures au budget). Par rapport à 2022, elles augmentent de 1 148 heures.
- Par rapport au réalisé 2022, le taux de facturation (heures de présence / heures facturées) se maintient et passe de 106.46% à 106.07% qui correspond à l'ajustement des contrats au plus près de la réalité comme le recommande la CAF et à la volonté d'optimiser la PSU.
- Considérant un montant total des dépenses réalisées en 2023 de 463 053 euros :
 - le prix de revient réalisé (*total des dépenses / heures réalisées*) est de 10.63 euros vs 12.07 euros en 2022.
 - le prix de revient facturé (*total des dépenses / heures facturées*) est de 10.02 euros vs 11.34 euros en 2022.
- Considérant un montant total des dépenses réalisées en 2023 de 463 053 euros, le coût à la place par agrément (*total dépenses / nombre de places autorisées*) est de 18 522.12 euros vs 20 438.24 euros en 2022.

- La subvention de la Mairie de Coignières pour le Multi-Accueil étant de 195 289 euros, le prix à la place à charge du financeur est de 7 811.56 euros. En 2022, la subvention s'est élevée à 175 070 euros, soit un prix à la place à charge du financeur de 7 000.80 euros.
- La subvention CAF est en hausse par rapport à 2022 de 20.5 k€ s'expliquant par la hausse du taux de PSU à 6.41 euros en 2023 contre 6.01 euros en 2022. De plus, en 2023, nous avons perçu le complément PSU provenant de la MSA pour l'année 2022 représentant 1% de la PSU et 2 123€ (produit non provisionné en 2022). Nous avons également provisionné celui pour 2023 à recevoir soit la somme de 2 332€.
- Le bonus mixité CAF reste identique à celui de 2022 soit 7 500€. Nous percevons un bonus handicap supplémentaire par rapport à 2022 de 1 091€ du fait de l'accueil d'un enfant en situation de handicap en 2023.
- Nous avons sollicité un FPT auprès de la CAF de 5 k€ pour financer des interventions de yoga.
- Les participations familiales sont en hausse par rapport à 2022 ; la moyenne de participations familiales passe de 1.38 euros en 2023 à 1.31 euros en 2022.

Conclusion :

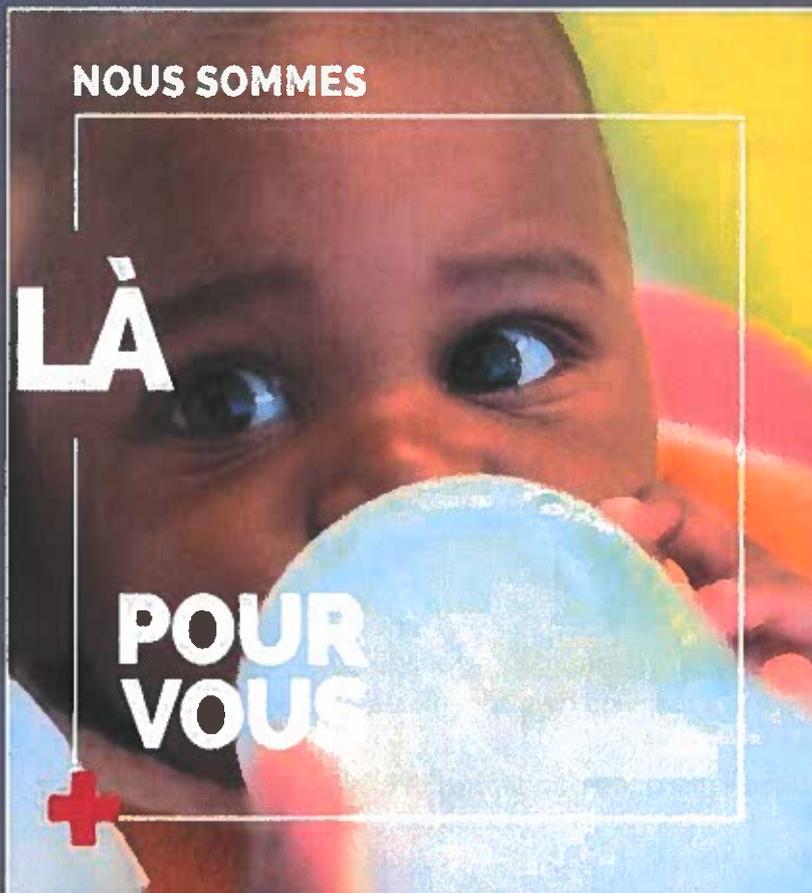
Au global établissement, il est constaté une baisse de la subvention de la Ville de Coignières pour la crèche familiale et une hausse sur le multi-accueil suite à renégociation de la DSP.

Pour la Crèche Familiale :

- Baisse du nombre d'assistantes maternelle en activité cumulés à des arrêts maladie et par cascade du nombre de places d'accueil possible.
- Baisse de la subvention de la ville de Coignieres

Pour le Multi-Accueil :

- Hausse des heures réalisées et facturées constatées
- Hausse des Participations familiales et de la PSU liées à la hausse des heures facturées et à la hausse du taux horaire famille de 0.07 euros et PSU de 0.40 euros.
- Hausse significative de la subvention de la ville de Coignieres, calculé sur le nombre d'heures réalisées



VERSION : 01 | DATE : 12/02/2024 |

Rapport d'Activité 2023

Crèche Familiale Coignières

croix-rouge française



INTRODUCTION

Depuis plus de 150 ans, la Croix-Rouge française s'attache à prévenir toutes les formes de souffrance, qu'elles soient physiques ou psychiques, peu importe le sexe, la religion et l'appartenance ethnique des personnes qu'elle accompagne. C'est dans cette logique que se construit la filière Petite Enfance de notre association : c'est grâce à l'accompagnement préventif & bienveillant des enfants d'aujourd'hui que nous bâtissons une société plus juste et harmonieuse pour demain.

Cette année encore, c'est dans cette philosophie, que l'établissement Crèche Familiale a œuvré, au service des 12 familles accueillies sur l'année.

L'année 2022 a été marquée par différents éléments tels que :

- la mise en place d'un Service Petite Enfance sur la commune permettant des échanges constructifs autour des familles accueillies,
- la reprise de nos activités "d'avant pandémie" et la participation des familles à la vie de la crèche (café des parents, moments festifs...)
- des projets variés et des formations nous permettant de retravailler et de réécrire le projet d'établissement

Par ailleurs, des éléments plus structurels, majoritairement des arrêts de travail qui sont venus modifier et ont impacté notre organisation :

- des arrêts maladie, notamment celui de la secrétaire sur les ¾ de l'année
- une assistante maternelle en arrêt de mi-septembre 2022 à fin janvier 2023
- 2 postes d'assistantes maternelles qui restent ouverts sans candidatures

SOMMAIRE

Introduction

5 • La petite enfance à la Croix-Rouge française

6 • La crèche familiale

7 • L'activité

8 • Typologie du public accueilli

12 • L'équipe

16 • Les propositions pédagogiques

18 • La place des parents

20 • Le travail en partenariat

21 • La sécurité et le bâtiment

23 • Nos perspectives

Conclusion

La Petite Enfance à La Croix-Rouge française

Grâce à son réseau de 57 crèches, la Croix-Rouge française accueille chaque année des milliers d'enfants pour leur permettre de grandir et s'épanouir en toute sérénité. Lieux de vie, d'apprentissage et de partage, nos crèches sont ouvertes à tous et proposent des activités tournées vers l'éveil, la socialisation et l'autonomie des tout-petits.



A travers 7 points clés du projet éducatif des Eaje, la Croix-Rouge française entend garantir un accueil de qualité pour les enfants grâce à des méthodes pédagogiques fondées sur l'empathie et la bienveillance, afin de **prévenir les violences éducatives ordinaires**.

LES 7 POINTS CLÉS DU PROJET ÉDUCATIF DES EAJE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- 1 Chaque enfant est singulier et a son propre rythme.
- 2 L'enfant est reconnu comme un citoyen avec des droits et des choix qui lui sont propres.
- 3 L'enfant doit être sécurisé par les adultes avant de se socialiser.
- 4 L'enfant, avec l'aide de l'adulte, s'éveille à la compréhension et à la gestion de ses émotions.
- 5 L'enfant est encouragé à développer simultanément ses compétences sociales, émotionnelles et cognitives (selon la nomenclature des compétences psychosociales de l'Organisation mondiale de la santé).
- 6 L'enfant a besoin de repères éducatifs clairs, structurants et cohérents.
- 7 Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Dans un souci de cohérence et de dynamique de territoire, les projets éducatifs et pédagogiques développés s'axent notamment autour du développement du langage, l'éveil à la culture (à travers des projets différents chaque année), les émotions, la lutte contre les inégalités et le soutien à la parentalité.

La Petite Enfance à La Croix-Rouge française

Les + Croix-rouge

Depuis plus de 150 ans, la Croix-Rouge s'attache au caractère inconditionnel de son accueil. Les familles aux difficultés socio-économiques ou dont l'enfant est porteur de handicap sont les bienvenues au sein des EAJE Croix-Rouge. Ainsi, l'accompagnement à la parentalité, notamment des familles les plus vulnérables, a été le fil conducteur des projets pédagogiques de la Croix-Rouge en 2022.

1 | Le cycle parentalité



Experts, professionnels de terrain, politiques, sont venus témoigner sur le prendre soin du tout petit en contexte de précarité. Ce "cycle parentalité" est venu illustrer et nourrir la réflexion de notre association sur ce type d'accompagnement.

2 | Mes infos Bébé

Plus largement, l'année 2022 a été marquée par l'expansion du site [Mes Infos bébé](#), un site internet à destination de tous les parents sans exception, créé et illustré par les professionnels de notre réseau. L'expertise Petite Enfance doit se démocratiser hors les murs. La Croix-Rouge, c'est bien "Partout où vous avez besoin de nous".



3 | Early Bot

Par ailleurs, l'accueil des enfants en situation de handicap est une priorité. Le projet EarlyBot en est un bon exemple : 11 structures testent actuellement un outil permettant d'accompagner l'observation des troubles du spectre autistique.



4 | Des projets en lien avec le national

En perspective pour l'année 2023, nous nous engagerons sur le projet "plurilinguisme", projet autour de la reconnaissance et de la valorisation des langues maternelles des familles accueillies dans nos 2 établissements.

Présentation de la crèche familiale

La crèche familiale située au 30 rue de Neauphle le Château 78310-Coignièrès est gérée par la Croix-rouge française depuis 1980 par convention et depuis 2018 en Délégation de Service Public renouvelable tous les 5 ans. La convention a été renouvelée en août 2023 > 2028

Agrément	12 places pour 6 places pourvues jusqu'en juillet Puis 3 places pourvues à partir de septembre
Âge des enfants accueillis	de 10 semaines à 4 ans révolus
Les conventionnements	Caisse d'allocations familiales des Yvelines
L'équipe	2 Assistantes maternelles en activité jusqu'en juillet 2023 puis 1 seule Am en activité suite un arrêt maladie long, + 1 directrice
Les horaires d'accueil	7h00 à 19h00 jusqu'en août 2023 puis 7h à 18h30 à partir du mois d'août
Le nombre de journée d'ouverture de l'année	229 jours théoriques *
Les dates de fermeture de l'année	27 mai (Pont Ascension) 15 juillet (Pont 14 juillet) 1er août au 19 août (Fermeture estivale) 26 au 30 décembre (Fermeture fin d'année)
Les journées pédagogiques	22 juin 23 novembre
Les unités de vie	Les assistantes maternelles accueillent les enfants à leur domicile

- Deux assistantes maternelles sont en activité de janvier à juillet 2023

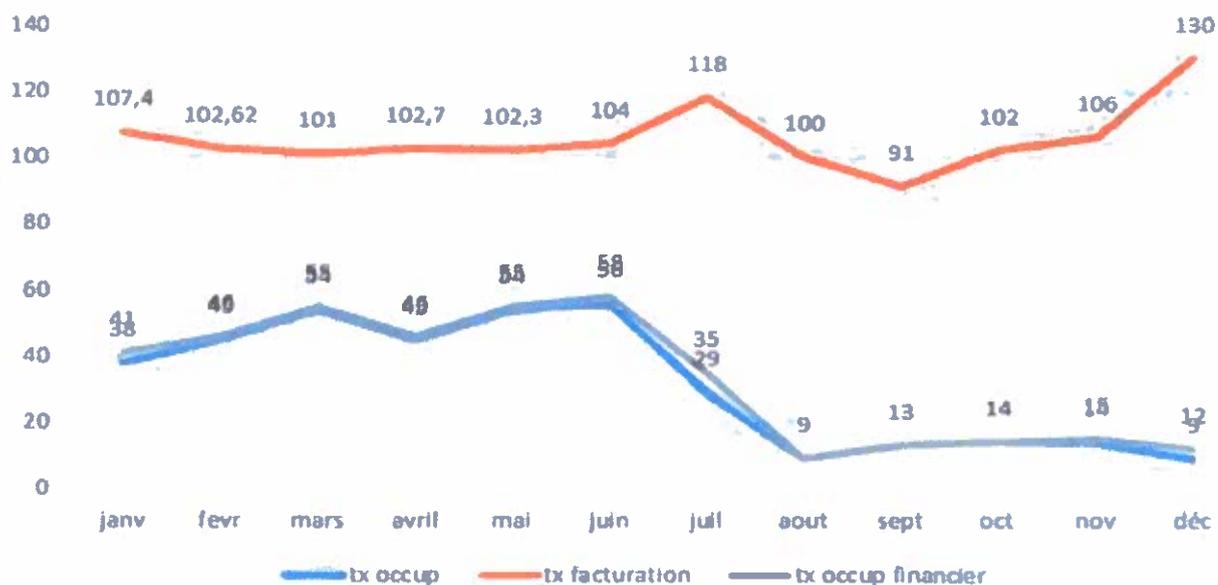
Une seule en activité à partir de septembre (arrêt maladie de sa collègue). Soit 6 enfants accueillis jusqu'en juillet puis 3 à partir de septembre 2023.

L'activité

L'activité réalisée

En comptant 12 places	Année N	Année N-1
Taux d'occupation financier - nombre d'heures ou jours facturés/activité maximum	28.11 %	28,3 %
Taux d'occupation réel - nombre d'heures ou jours de présence / activité maximum	26,75 %	26,6 %
Taux de facturation	105.6 %	106,4 %
Coût horaire moyen facturé aux familles	1.33	1.51

Activité crèche familiale 2023



- Comme chaque année une baisse importante de l'activité dès le mois de juillet (départs en vacances).
 - Une chute de l'activité sur la CF à partir de septembre 2023 s'expliquant par l'arrêt maladie d'une assistante maternelle
- Accueil de 3 enfants de septembre à décembre au lieu de 12 enfants potentiellement.

Typologie du public accueilli & projets en conséquence [1/3]

1 | Nombre d'enfants accueillis et typologies familles-enfants & typologie des contrats

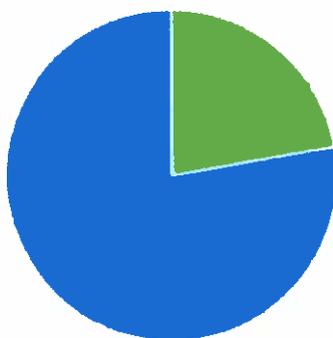
	2023	
Nombre total d'enfants accueillis dans l'année	9	
Nombre d'admissions réalisées dans l'année	2	
Nombre de familles payant < 1 euro	3	

Typologie des enfants	
Nombre d'enfants bénéficiant d'un PAI	0
Nombre d'enfants en situation de handicap	0
Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance	0
Une famille accueillie hébergée à l'hôtel social. Les parents sont bien insérés professionnellement et attendent d'être relogés.	

Types d'accueil	
Nombre d'enfants accueillis en urgence	0
Nombre d'accueils occasionnels	0
Nombre d'accueils réguliers	9

2 | Répartition des familles par zone d'habitation

Répartition des parents par lieu d'habitation en 2023



■ Hors commune ■ Coignières

Sur les 9 familles accueillies en 2023 :

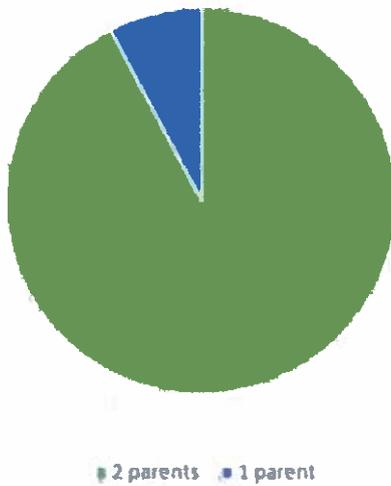
- 7 habitent Coignières (77,78 %)
- 2 sont hors commune avec au moins un des parents qui travaille sur Coignières (22,22 %)

Ces familles hors commune habitent Gallardon et Trappes

Typologie du public accueilli & projets en conséquence [2/3]

3 | Les familles monoparentales

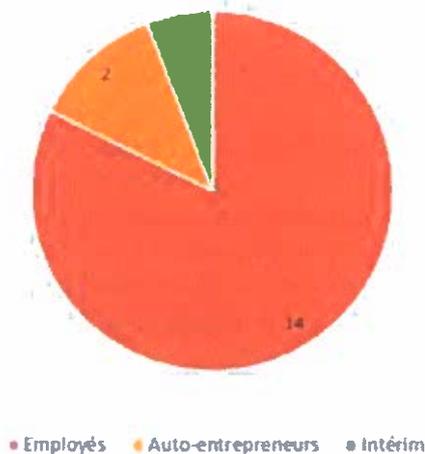
Famille monoparentale en 2023



Une seule famille monoparentale accueillie sur la crèche familiale. Mère de 4 enfants, cette maman travaille à temps plein et est parfaitement organisée. Nous l'avons accompagnée dans le cadre de son insertion socio-professionnelle il y plusieurs années lorsqu'elle est arrivée en France avec ses 2 aînés.

4 | Répartition des familles par type d'activité

Répartition des parents par type d'activité

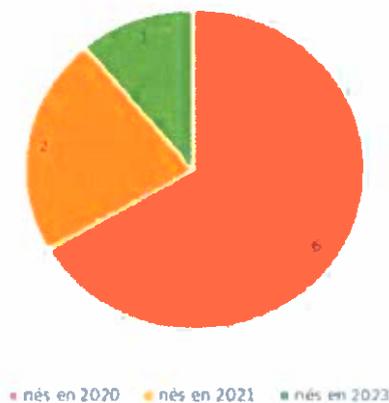


Sur les 17 parents accueillis, la majorité d'entre eux sont employés dans des entreprises diverses. Deux mères sont auto-entrepreneuses (service et commerce) et un père fait de l'intérim (horaires décalés).

Typologie du public accueilli & projets en conséquence [suite]

5 | Répartition des enfants par tranche d'âge

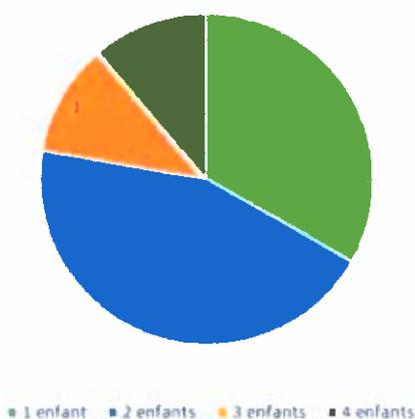
Répartition des enfants par tranche d'âge



Les assistantes maternelles ne peuvent pas accueillir plus de 2 enfants qui ne marchent pas. Depuis septembre 2023, une seule AM reste en activité diminuant ainsi le nombre de places potentielles destinées aux plus petits. En tant qu'employeur nous veillons également à protéger la salariée de toutes les sur-sollicitations physiques que peut entraîner l'accueil de bébés (manipulation des poussettes doubles, change sur table à langer, installer dans les lits à barreaux ...). Sur cet établissement nous avons d'avantage de places de « moyens » (12-24 mois) ou de grands (24-36 mois +) à proposer aux familles en attente.

6 | Répartition des familles par nombre d'enfants

Répartition des familles par nombre d'enfants



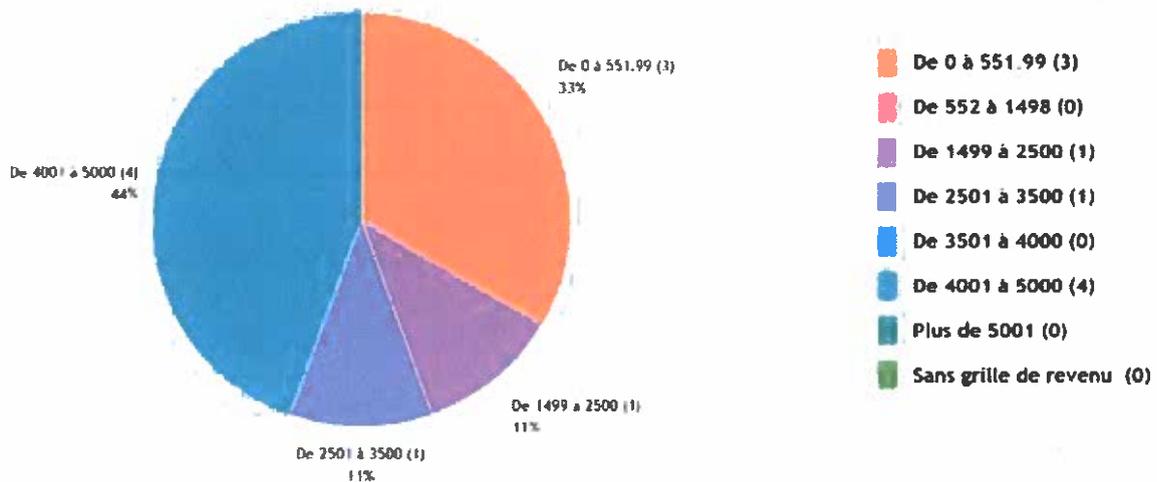
Peu de familles nombreuses sur la CF.

Les thématiques de nos cafés des parents sont choisies en fonction des besoins constatés ou par des demandes des parents. Pour les nouveaux parents nous conseillons la psycho-motricité libre, pour les moyens il faudra d'avantage rassurés des parents consternés par les colères récurrentes de leur petit et pour les plus grands temporiser les inquiétudes qu'ils peuvent avoir sur l'entrée à l'école (langage, continence ...). Même lorsqu'ils ont 3 enfants, les parents s'inquiètent des disparités dans la fratrie. A nous de les accompagner

Typologie du public accueilli & projets en conséquence [3/3]

7 | Répartition des familles par tranches de revenus

Répartition des familles



Notre projet d'établissement orienté vers la mixité sociale, la bienveillance et l'accompagnement à la parentalité a tout son sens dans notre crèche. Même si ce sont des familles en activité, 1/3 des familles accueillies sont considérées comme précaires (3 familles paient moins de 1 euro de l'heure) et l'accueil en crèche PSU est indispensable pour celles-ci puisqu'elles ne pourraient pas se permettre un autre moyen de garde pour pouvoir aller travailler.

L'équipe : la composition

1/3

1 | Les effectifs du personnel

FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
Personnel de direction et administratif		
<i>Directeur/Responsable</i>	1	0.5
<i>Secrétaire administratif mutualisée Arc En Ciel</i>	1	0.25
Assistantes maternelles	* 2 de janvier à juillet * sachant qu'une seule est en activité de septembre à décembre	2
<i>Médecin Référent Santé & Accueil Inclusif</i>	1	0.02
Total	5 puis 4	2.77
Total équipe auprès des enfants fin décembre	2 puis 1	* 2 de janvier à juillet * 1 seule à partir de septembre

L' équipe : les caractéristiques [2/3]

2 | Les mouvements de personnel et absentéisme

- Le taux d'absentéisme sur la crèche familiale est important. En effet, depuis les 5 dernières années, les départs des assistantes maternelles à la retraite sont de plus en plus difficiles à remplacer. En 2022, après le départ en retraite d'une assistante maternelle, seules 2 restent en activité jusqu'en juillet 2023. Une seule AM reste en activité à partir de septembre (l'autre AM étant en arrêt maladie prolongé). Deux postes sont actuellement ouverts mais restent sans candidatures malgré le recrutement actif sur le Carrefour de l'emploi, sur indeed, auprès de la PMI et par l'appui de la commune (panneau d'affichage communal).

3 | Ancienneté des équipes

Assistante Maternelle 2	23 ans
Assistante Maternelle 3	22 ans
Secrétaire	10 ans
Directeur	depuis 16 ans dans l'établissement - Adjointe 7 ans/ Directrice 10 ans

Une assistante maternelle a 57 ans (en arrêt maladie en septembre), l'autre a 54 ans. L'âge est pris en compte dans le cadre de la pénibilité du travail auprès des jeunes enfants.

Le matériel fourni est adapté aux enfants et nous veillons à ce que les poussettes soient également confortables et faciles à manipuler pour les professionnelles. Néanmoins, même de très bonne qualité, une poussette double reste difficile et lourde dans sa manipulation au quotidien avec 2 enfants.

L'ergonomie et le bien être au travail sont des éléments essentiels à prendre en compte pour ces professions.

L' équipe : les caractéristiques (suite)

4 | L'équipe support

Le pilotage régional

En Île-de-France, la direction régionale et la direction territoriale petite enfance assurent le pilotage des établissements et services et l'encadrement de leurs directeurs. Ce pilotage se traduit notamment par le **soutien technique** (lutte contre la maltraitance, évaluation des pratiques, gestion du personnel ...), **l'impulsion du progrès de la qualité et des innovations, la mutualisation et le partage de pratiques**, en partenariat avec les acteurs de la petite enfance sur les territoires. Des CODIR petite enfance IDF ont lieu chaque mois à la direction régionale encadrés par la directrice territoriale et les coordinatrices petite enfance.

Un reporting mensuel est également organisé entre la directrice territoriale et la directrice, ainsi que des temps sur le site de l'établissement permettant de vérifier le fonctionnement de l'établissement.

L' équipe : l'accompagnement [3/3]

1 | Le travail d'équipe

- o 2 entretiens annuels réalisés (les 2 assistantes maternelles)
 - o 4 réunions d'équipes du soir
 - o des points individuels sur le projet pédagogique le temps des jardins d'éveil et au domicile pendant la sieste des enfants.
- Des réunions exceptionnelles peuvent s'insérer en plus dans l'année si nécessaire.
 - Les réunions du soir permettent la transmission d'informations institutionnelles ainsi que faire un point sur l'organisation du service, les projets, les formations ...
 - Les points individuels nous permettent de travailler le projet pédagogique, de faire le suivi des enfants, de revoir les protocoles ...

2 | Les journées pédagogiques

2 journées pédagogiques par an au cours desquelles l'équipe se forme, développe de nouvelles compétences ou se réapproprie certaines notions sur des thématiques Petite Enfance.

- o JP1 : le 21 juin 2023, travail d'équipe sur le projet d'établissement et les protocoles d'urgence.
- o JP2 : le 15 novembre 2023, l'équipe a émis le souhait de revoir avec une formatrice l'organisation des espaces de jeux et des propositions de jeux à faire selon les différentes tranches d'âges.

3 | Les formations réalisées en 2023

* Formations mutualisées établissements Petite Enfance CRf

Le portage – formation sur 3 jours en juillet pour une assistante maternelle.

Les propositions pédagogiques | continuité & vie des projets

1 | Rappel des grandes lignes du projet pédagogique

La bienveillance et la mixité sociale les 2 piliers de notre projet d'établissement



> **Contribuer à la construction de l'estime de soi de chaque enfant** quel que soit son sexe, son origine ou sa condition sociale au travers de pratiques et d'activités multiples (langage signé, baby-yoga, réflexion sur le jeu ...)

> **Reconnaître et accompagner les émotions de l'enfant** afin de mettre des mots sur ce qu'il ressent. Avant 4 ans les enfants ne sont pas capables de toutes les comprendre et ont besoin d'être guidé par l'adulte



> **La motricité libre** pour emmener l'enfant vers l'autonomie et la socialisation

« La motricité libre c'est le fait de laisser un enfant évoluer à son propre rythme, au rythme du développement de ses muscles sans le pousser, en lui laissant le temps nécessaire et en lui faisant confiance il y arrivera ». (PIKLER, « *Se mouvoir en liberté* »)

> **L'éducation égalitaire** favorisant l'égalité des chances fille/garçon et le libre choix

> **La nature** comme espace de jeu et de découverte et le potager pédagogique source d'apprentissage du respect de l'environnement.



La motricité libre, c'est quoi ?

C'est laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'explorer ses capacités.



C'est permettre à l'enfant de passer à l'action pour se développer, explorer, découvrir, apprendre, jouer, s'amuser, se socialiser.



QUE TU SOIS UNE FILLE OU UN GARÇON, TU PEUX ÊTRE



TOI-MÊME.
TOI-MÊME, C'EST TOUJOURS

Les propositions pédagogiques | Projet 2022

2 | Les nouveaux projets de l'année 2023

Réactualisation du projet d'établissement |

Le projet livre |

La lecture est un de nos projets phare à la crèche. Démarré en 2022, l'activité est partagée avec les enfants au quotidien. Notre objectif réside dans le partage de moments privilégiés avec les enfants mais aussi dans la sensibilisation des parents aux bienfaits du livre pour qu'ils puissent le reproduire chez eux. Renforcer les liens avec les familles par des activités partagées.

Nous gardons ce rituel d'offrir à chaque enfant un livre à la fin de l'année



Le portage |

Le portage tant physique que psychologique est important pour la contenance. Porter un enfant, participe à la construction de son sentiment de sécurité intérieure, de sa confiance en lui et en l'autre. Porter est un soin individualisé à part entière.

Le plurilinguisme |

Parce qu'il est essentiel de maintenir les langues maternelles pour que l'enfant se construise, notre rôle sera de les valoriser et d'encourager leur pratique. Des ateliers seront organisés avec les familles dès l'année 2023 avec l'appui d'une formatrice spécialisée sur ces questions.

Nous avons pris conscience de l'importance de valoriser l'utilisation de la langue maternelle en laissant de part des ateliers, une place à la langue de la famille au sein de l'établissement.

L'équipe a réalisé et mis à disposition des supports pour les familles (menus, histoires, chants, etc). des livrets d'accueil pour les familles, des livres, etc. sont créés et mis en libre service pour l'ensemble des parties prenantes du projet (équipe, parents, enfants).

Le portage à bras Le premier portage



En lien avec le développement durable |

Limitation des impressions papiers et communication par mail ou téléphone

- Tri des déchets en salle du personnel ainsi qu'avec les enfants
- Arrêt d'achats de matériel et matériau à usage unique
- Gestion minutieuse des commandes de repas des enfants
- Activités avec des matériaux recyclés
- Entretien par les enfants du potager (planter, regarder, sentir, toucher, cueillir goûter !)



La place des parents

1 | Ce qui est poursuivi

- **Les conseils de crèche |**

2 réunions organisées en 2023 au cours desquelles nous échangeons avec les parents sur notre organisation, les retours des questionnaires de satisfactions, les projets de l'année ...

- **Le café des parents |**

C'est une activité qui a repris en 2022 après l'interruption forcée lors de la pandémie. Les parents sont très participatifs. Un café est organisé tous les 2 mois environ autour des projets de la crèche (yoga, éducation égalitaire...) ou des sujets d'actualité de la petite enfance (les écrans, le langage, les émotions ...)

- **Les entretiens individuels |**

Ils sont planifiés à la demande d'un parent ou de l'équipe éducative si besoin. Suite à la pandémie beaucoup de parents ont eu besoin de beaucoup de conseils quant à la gestion des colères de leur enfant, du sommeil perturbé ...

Nous avons également accompagné et soutenu des familles hébergées au foyer ou à l'hôtel social à la fois sur des questions éducatives mais aussi pour leurs démarches administratives en collaboration avec les assistantes sociales.

- **Les réunions |**

Une réunion de rentrée est organisée chaque année au mois d'octobre pour les familles. C'est l'occasion de refaire un point administratif mais surtout de partager avec une partie de l'équipe présente les activités prévues et les projets envisagés. Les "anciennes" familles partagent également leur retour d'expérience avec les nouveaux parents permettant ainsi de tisser des liens. En 2023, à la demande des parents, la réunion de rentrée s'est faite en visio-conférence.

- **La place des parents dans l'animation d'ateliers |**

Contrairement à la période "pré-covid", les ateliers participatifs sont plus difficile à organiser car les parents sont très pris par leur activité professionnelle. En 2023, par 4 fois, des mères sont venues au jardin d'éveil pour partager un temps avec leur enfant.

- **Les moments de convivialité dans l'année |**

Les moments festifs sont toujours très appréciés et tous les parents viennent pour ce moment de partage avec leurs enfants et l'équipe (kermesse de juin et spectacle de fin d'année).



L'enquête de satisfaction



• L'enquête de satisfaction |

En juin, une enquête de satisfaction a été transmise aux familles, comportant 27 questions. Le taux de retour était de 30 %
Des champs ouverts permettent aux parents de développer leur avis, ce qui permet de clarifier les insatisfactions en équipe. Les parents peuvent ainsi également verbaliser de la reconnaissance pour le travail fourni par l'assistante maternelle qui se sent encore plus valorisée dans son engagement.
En 2022, toutes les questions ont recueilli des évaluations positives.

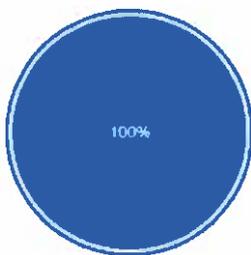
L'accueil de votre enfant au quotidien

6. Etes-vous satisfait :

Copier

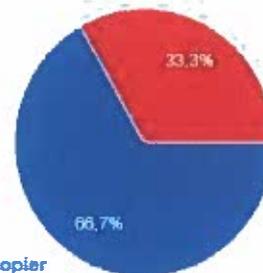


11. Sentez-vous votre enfant et vous-même en sécurité au domicile de l'assistante maternelle ?



● Oui
● Non

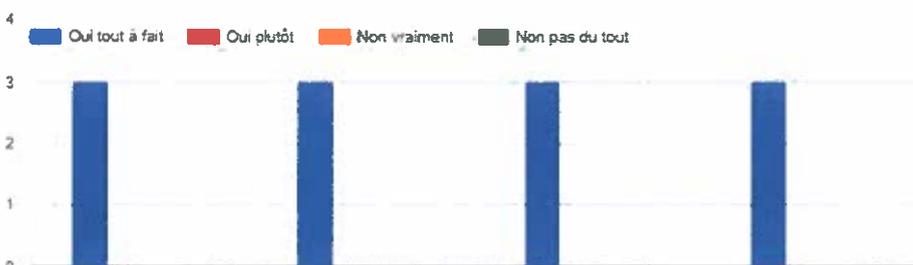
Etes-vous suffisamment informés du quotidien de votre enfant ?



● Oui tout à fait
● Oui plutôt
● Non pas vraiment
● Non pas du tout

15. L'assistante maternelle et l'équipe du multi-accueil, sont-ils :

Copier



Le travail en partenariat

1 | Avec les acteurs institutionnels

Les temps Croix-Rouge |

- Temps de coordination mensuel entre la Directrice de l'établissement et la Coordinatrice Petite Enfance IdF
- Le CODIR les 2èmes mardi de chaque mois réunissant la Directrice Territoriale, les Coordinatrices Petite Enfance et les Directeurs des crèches IdF pour les transmissions des informations institutionnelles, le tour de table des actualités de chaque établissement et les travaux de groupe sur divers projets

Les relations avec la Mairie |

- Participation à la Commission d'Attribution des Places en mai-juin
- Réunion de présentation semestrielle sur l'activité et les budgets
- Participation aux Commissions des Politiques Éducatives permettant d'être au plus près des attentes et des besoins de la commune en matière d'accueil et de projets au service des familles de Coignières.
- Participation de Monsieur Le Maire, de l'élue Petite Enfance et des Responsables Petite Enfance aux événements festifs de la crèche.
- En 2023 les échanges avec la Mairie ont été plus réguliers et plus nombreux suite au renouvellement de la DSP.

Les relations CAF |

Le contrôle de notre activité a eu lieu en novembre 2021. La CAF a également un rôle de conseil auprès de notre établissement.

Les relations PMI |

Le contrôle de l'établissement a eu lieu en janvier 2022. Des aménagements ont été demandés mais aussi des travaux d'entretien. La Croix Rouge a réalisé ses travaux afin de garantir de façon optimale la sécurité (mise en place d'anti-pince doigts sur les portes des bureaux, installation de miroirs dans les unités permettant une meilleure visibilité des enfants sous certains angles, réagréage du sol de la cour.. Les agréments des assistantes maternelles sont toujours en cours de validité, elles n'ont pas eu de visite de PMI cette année 2022. La directrice et l'EJE font elles-même ces visites de contrôle et d'accompagnement.

2 | Avec les acteurs locaux

Les relations avec les structures médico sociales |

La PMI / le CMP/ le CAMPS/ le SESSAD, le centre d'hébergement d'urgence, sont des partenaires avec qui nous nous entretenons régulièrement pour accompagner au mieux certaines familles accueillies. Cette année 2022, 1 famille sur la crèche familiale a fait l'objet d'un suivi socio-éducatif et d'accompagnement à la parentalité. En 2022, nous n'avons pas eu d'enfant en situation de handicap.

Associations

Collaboration avec le CRPE de Saint Quentin en Yvelines dans le cadre du projet lecture et bibliothèque.

Commerces de proximité |

Achat du pain chez le boulanger de Coignières à côté de la crèche. Au cours de la promenade quasi quotidienne, les Am vont acheter le pain le matin avec les enfants .

Sécurité et Bâtiment

1 | Visites règlementaire date des dernières visites

Contrôle PMI | Notre établissement Crèche Arc En Ciel, contrôlé en novembre 2023, a reçu un avis favorable à la poursuite de l'activité avec une demande de quelques travaux de mise en conformité. Le rapport a été transmis pour information à la Mairie et les travaux et aménagements demandés ont été entrepris par la CRf.

Contrôle CAF | Le contrôle a eu lieu en novembre 2021 et un avis de conformité du droit à la PSU a été émis.

2 | Suivi de la maintenance de la Crèche Arc En Ciel (lieu des jardins d'éveil)

	Détail	Fréquence	Prestataire
Maintenance Chauffage	Contrôle de la chaufferie et purge des radiateurs en octobre	1 à 2 fois/an	Mandaté directement par la Mairie
Maintenance Electricité	Vérification périodique des installations électriques	1 fois/an	Qualiconsult exploitation (Mairie)
Maintenance Informatique	Support DSI/ Novelcom	Si besoin	Interne CRf/ Prestataire mandaté par la CRf
Maintenance Jeux	Vérification des structures motrices extérieures (toboggan et bancs)	1 fois /an	Mandaté par la Mairie
Maintenance Sécurité Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Nuisibles - Eau - Contrôle des surfaces - Extincteurs et alarme incendie 	2 fois/an 2 fois/an 2 fois/an 1 fois/an	<ul style="list-style-type: none"> - Rentokil - mandaté par Mairie - Mérieux labo. - SAVPRO (Mairie)
Maintenance Autre	Electroménagers	1 fois/an	SYCAFF mandaté par l'établissement (contrat de maintenance)

Sécurité et Bâtiment

1 | Les travaux effectués



- Poignées de porte montées sur les 2 portes du bureau administratif (direction)
- Fermeture sécurisée de l'abri-poussette de la cour par un portail
- Protections des tuyaux des radiateurs des unités d'accueil des enfants

2/ Les travaux à venir

Perspectives pour 2023

1 | Poursuite des projets phares de l'établissement

- * Le livre
- * Le plurilinguisme
- * Le yoga et l'espace sensoriel
- * Le maintien des ateliers participatifs des parents
- * Le projet intergénérationnel devait démarrer fin 2023 mais suite à des problématiques organisationnels et une météo peu clémente pour la sortie des résidents, nous avons évalué avec l'animatrice de la Résidence des personnes âgées qu'il valait mieux démarrer ce projet au printemps 2024.

2 | Faire le bilan année complète de la nouvelle DSP 2023-2028

Faire un point bilan d'exercice sur la 1^{ère} année « complète » de la nouvelle DSP avec notamment le changement de l'amplitude horaire d'ouverture, 7h30-18h30 au lieu de 8h-18h

CONCLUSION

En 2023, nous avons pu répondre aux objectifs des taux d'occupation attendus ainsi qu'aux objectifs financiers,

La fluidité des échanges et la réactivité du service petite enfance de la Mairie nous permet aussi de maintenir ce taux de façon conforme,

Toute l'équipe CRf de la crèche est rassurée de pouvoir continuer à travailler dans cet établissement de Coignières suite au renouvellement de la DSP.

Les familles nous ont manifesté leur soutien, leur encouragement à poursuivre ainsi le travail réalisé auprès de leurs enfants et nous ont réitéré leur confiance absolue au travers du questionnaire de satisfaction mais aussi lors de nos échanges tout au long de l'année.

CONTACT :

Elodie CANDOTTO



Directrice de l'établissement



+33 (0)1 34 61 46 31



elodie.candotto@croix-rouge.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE INTRANET <https://intranet.croix-rouge.fr>

SERVICES ADMINISTRATIFS

CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE

21, rue de la Vanne - CS 90070 92126 - Montrouge CEDEX

TÉL. : 00 33 (0)1 44 43 11 00

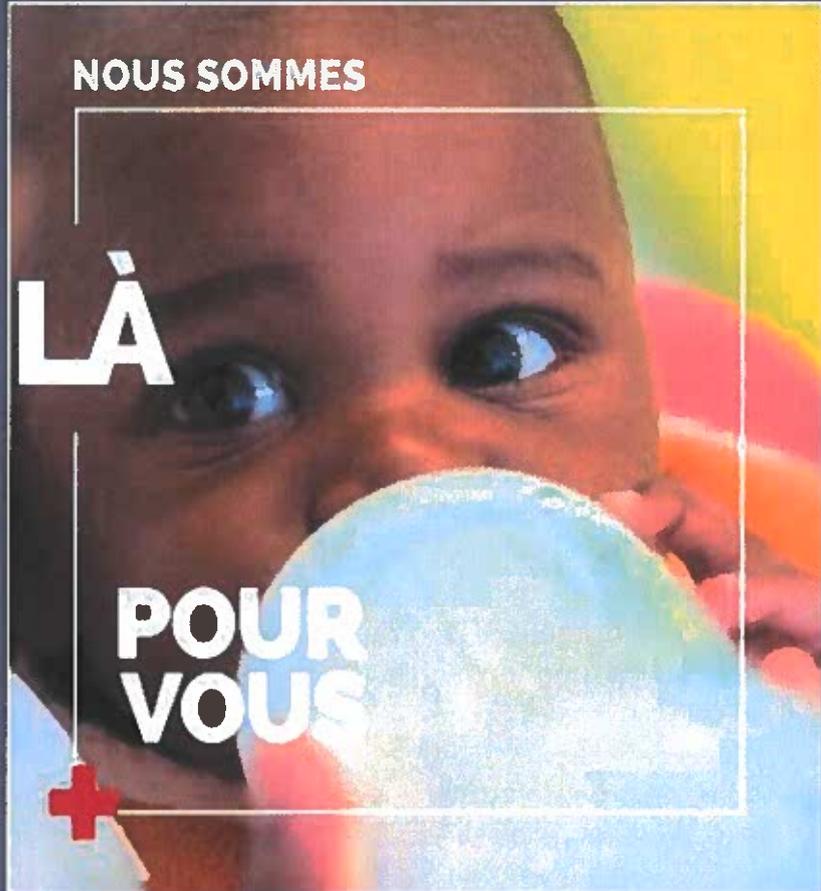
www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL

98, rue Didot 75694 Paris CEDEX 14

croix-rouge française





VERSION : 01 | DATE : 29-01-2024|

Rapport d'Activité 2023

Crèche Arc En Ciel Coignières

INTRODUCTION

Depuis plus de 150 ans, la Croix-Rouge française s'attache à prévenir toutes les formes de souffrance, qu'elles soient physiques ou psychiques, peu importe le sexe, la religion et l'appartenance ethnique des personnes qu'elle accompagne. C'est dans cette logique que se construit la filière Petite Enfance de notre association : c'est grâce à l'accompagnement préventif & bienveillant des enfants d'aujourd'hui que nous bâtissons une société plus juste et harmonieuse pour demain.

Cette année encore, c'est dans cette philosophie, que l'établissement Crèche Arc En Ciel a œuvré, au service des 54 familles accueillies.

L'année 2023 a vu la ville de Coignières renouveler sa confiance à la CRf en reconduisant le contrat de gestion de l'établissement pour 5 ans.

SOMMAIRE

Introduction

p4 • La petite enfance à la Croix-Rouge française

p6 • Présentation de la crèche Arc En Ciel

p7 • L'activité

p8 • Typologie du public accueilli

p13 • L'équipe

p19 • Les valeurs du projet et les propositions pédagogiques

p22 • La place des parents

p24 • Le travail en partenariat

p25 • Sécurité et bâtiment

p27 • Nos perspectives pour 2024

Conclusion

La Petite Enfance à La Croix-Rouge française

Grâce à son réseau de 57 crèches, la Croix-Rouge française accueille chaque année des milliers d'enfants pour leur permettre de grandir et s'épanouir en toute sérénité. Lieux de vie, d'apprentissage et de partage, nos crèches sont ouvertes à tous et proposent des activités tournées vers l'éveil, la socialisation et l'autonomie des tout-petits.



A travers 7 points clés du projet éducatif des Eaje, la Croix-Rouge française entend garantir un accueil de qualité pour les enfants grâce à des méthodes pédagogiques fondées sur l'empathie et la bienveillance, afin de **prévenir les violences éducatives ordinaires**.

LES 7 POINTS CLÉS DU PROJET ÉDUCATIF DES EAJE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

- 1 Chaque enfant est singulier et a son propre rythme.
- 2 L'enfant est reconnu comme un citoyen avec des droits et des choix qui lui sont propres.
- 3 L'enfant doit être sécurisé par les adultes avant de se socialiser.
- 4 L'enfant, avec l'aide de l'adulte, s'éveille à la compréhension et à la gestion de ses émotions.
- 5 L'enfant est encouragé à développer simultanément ses compétences sociales, émotionnelles et cognitives (selon la nomenclature des compétences psychosociales de l'Organisation mondiale de la santé).
- 6 L'enfant a besoin de repères éducatifs clairs, structurants et cohérents.
- 7 Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Dans un souci de cohérence et de dynamique de territoire, les projets éducatifs et pédagogiques développés s'axent notamment autour du développement du langage, l'éveil à la culture (à travers des projets différents chaque année), les émotions, la lutte contre les inégalités et le soutien à la parentalité.

La Petite Enfance à La Croix-Rouge française

Les + Croix-Rouge

Depuis plus de 150 ans, la Croix-Rouge s'attache au caractère inconditionnel de son accueil. Les familles aux difficultés socio-économiques ou dont l'enfant est porteur de handicap sont les bienvenues au sein des EAJE Croix-Rouge. Ainsi, l'accompagnement à la parentalité, notamment des familles les plus vulnérables, a été encore cette année le fil conducteur des projets pédagogiques de la Croix-Rouge en 2023.

1 | Le cycle parentalité



Experts, professionnels de terrain, politiques, sont venus témoigner sur le prendre soin du tout petit en contexte de précarité. Ce "cycle parentalité" est venu illustrer et nourrir la réflexion de notre association sur ce type d'accompagnement.

2 | Mes infos Bébé

Plus largement, l'année 2023 a été marquée par l'expansion du site [Mes Infos bébé](#), un site internet à destination de tous les parents sans exception, créé et illustré par les professionnels de notre réseau. L'expertise Petite Enfance doit se démocratiser hors les murs. La Croix-Rouge, c'est bien "Partout où vous avez besoin de nous".



3 | Des projets en lien avec le national > le plurilinguisme

Mise en place du projet "plurilinguisme", projet autour de la reconnaissance et de la valorisation des langues maternelles des familles accueillies au coeur de nos établissements **remportés sur les Fonds Publics et Territoires de la CAF**

-Des espaces sensoriels adaptés aux tout-petits, des cours d' baby-yoga, l'isolation acoustique des espaces de vie des enfants, des ateliers musicaux autant de projets novants qui ont pu se développer dans les crèches de la Croix Rouge en 2023. Grâce à la réflexion des directions et de leurs équipes, chaque établissement a pu obtenir des fonds auprès de la CAF permettant de mener ces actions au service des enfants et des familles.



Présentation de la crèche Arc En Ciel

La crèche Arc En Ciel située au 30 rue de Neauphle le Château 78310-Coignièresp est gérée par la Croix Rouge française depuis 1980 par convention et depuis 2018 en Délégation de Service Public renouvelable tous les 5 ans. Le contrat a été renouvelé en 2023.

L'agrément de l'établissement a été modifié afin de répondre aux normes sur le taux d'encadrement demandé dans la réforme des modes d'accueil du jeune enfant. Le multi accueil et la crèche familiale ont ainsi été rassemblés sur le même agrément (agrément du 24/11/23), pour devenir un établissement de 37 places avec un accueil collectif de 25 places et un accueil familial de 12 places.

Agrément	25 places jusqu'au 23/11/23 puis 37 places (25 places accueil collectif et 12 places pour l'accueil familial.
Age des enfants accueillis	de 10 semaines à 4 ans révolus
Les conventionnements	Caisse d'allocations familiales des Yvelines
L'équipe	6.6 ETP financés auprès des enfants pour 8 salariés sur le collectif
<u>Les horaires d'accueil modifiés en cours d'année suite demande DSP</u>	8h00 à 18h jusqu'en juillet 2023 puis au 1er septembre de 7h30 à 18h30 sur l'accueil collectif et 7h à 18h30 sur l'accueil familial.
Le nombre de journée d'ouverture de l'année	230 jours théoriques *
Les dates de fermeture de l'année	10 avril (lundi de Pâques) 19 mai (Pont Ascension) 14 juillet (férié) 31 juillet au 18 août (Eté) 26 au 29 décembre (Fermeture fin d'année)
Les journées pédagogiques	21 juin 15 novembre
Les unités de vie	Unité des bébés = 5 places Unité des moyens = entre 8 et 10 places Unité des grands = entre 12 et 14 places

La modification de l'amplitude d'ouverture nous amène à réorganiser le fonctionnement de l'équipe. Les plannings sont moins aisément modulables.

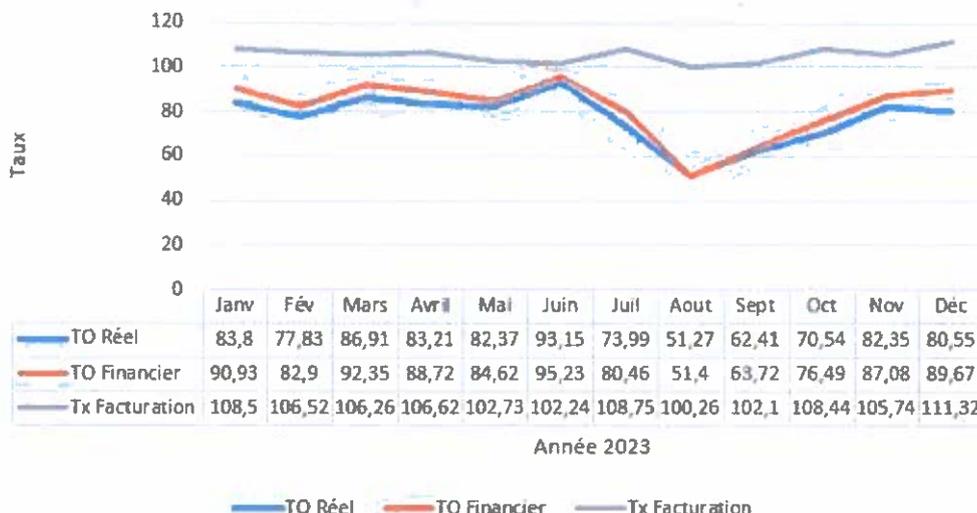
L'activité

L'activité réalisée

	Année N	Année N-1
Taux d'occupation financier - nombre d'heures ou jours facturés/activité maximum	83 %	83 %
Taux d'occupation réel - nombre d'heures ou jours de présence / activité maximum	79 %	78 %
Taux de facturation	106.07 %	106.5%
Coût horaire = total des charges / nombre d'heures réelles	11.04€	10,50 €
Coût horaire moyen facturé aux familles	1.38	1.31

L'année 2023 a été conforme aux années « avant Covid », les variations des taux d'occupation s'expliquant par les périodes de congés des familles avec des accueils moindre en février, en mai et en août. Néanmoins nous avons constaté un mois de juillet meilleur que les précédentes années, A la rentrée de septembre tous les enfants n'étaient pas encore accueillis : plusieurs mères en attente de validation d'une formation, un bébé à naître donc avec une entrée différée, un autre bébé ayant subi une intervention Les places ont donc été pourvues plutôt sur octobre voire début novembre. Du côté des salariées, un poste d'auxiliaire de puériculture restait à pourvoir à la rentrée (recrutement complexe par manque de candidature). Ces éléments éclairent la montée plus progressive du taux d'occupation au regard de 2022. La personne a pu être recrutée le 12/10/2023.

Taux d'occupation/Taux financier/Taux facturation



Typologie du public accueilli & projets en conséquence [1/3]

1 | nombre d'enfants accueillis & typologie des contrats

	2023	
Nombre total d'enfants accueillis dans l'année	56	
Nombre d'admissions réalisées dans l'année	24	

56 enfants = 54 familles

Typologie des enfants	
Nombre d'enfants bénéficiant d'un PAI	4
Nombre d'enfants en situation de handicap	1
Nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance	0
Nombre d'enfant orientés par la PMI	2

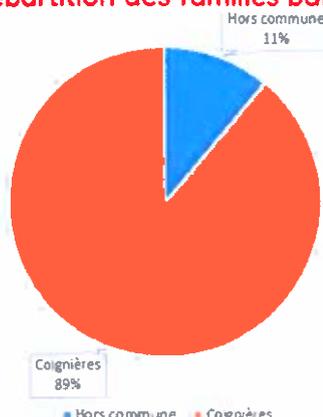
* Les PAI concernent des enfants ayant besoin d'un protocole médical spécifique pour problèmes respiratoires chroniques ou saisonniers et un PAI pour intolérance alimentaire.

- Les enfants orientés par la PMI sont issues de familles hébergées à l'hôtel social nécessitant un accompagnement à la parentalité (éclairages sur le développement de l'enfant, savoir reconnaître les émotions de leur enfant et ce qu'elles signifient, permettre une souplesse dans les horaires des accueils pour aller à des RDV dans le cadre de la recherche d'un emploi ...)
- L'enfant en situation de handicap vient 3 matinées par semaine en 2023 et demande une attention plus particulière mais non exclusivement individuelle. L'immersion dans la collectivité se passe parfaitement pour tous.

Types d'accueil	
Nombre d'enfants accueillis en urgence	1
Nombre d'enfants accueillis occasionnellement	5
Nombre d'accueils réguliers	55

- Un enfants accueilli en urgence - jeune mère isolée suivie par 1 assistante sociale.
- Les 5 enfants accueillis occasionnellement sont issus de situations familiales variées (recherche d'emploi, formation, besoin de socialisation),
- Deux familles ont quitté la crèche car relogées dans une commune éloignée.

2 | Répartition des familles par zones



Sur les 54 familles accueillies en 2023 :

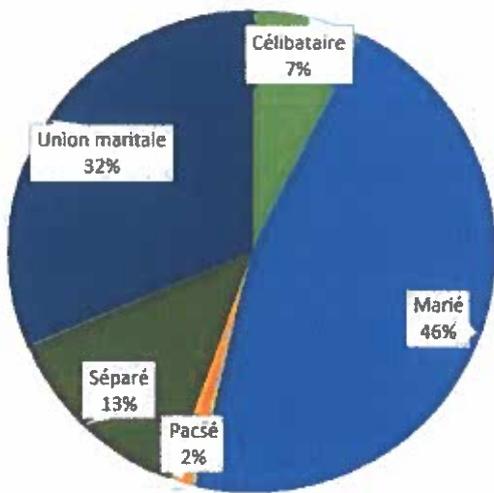
- 48 habitent Coignières (89%)
- 6 sont hors commune (11%) avec au moins un des 2 parents qui travaille sur Coignières

Ces familles habitent Elancourt, Lévis Saint-Nom, Auneau, Gallardon, Trappes

Typologie du public accueilli & projets en conséquence [2/3]

3 | Répartition des familles par situation familiale

■ Célibataire ■ Marié ■ Pacsé ■ Séparé ■ Union maritale

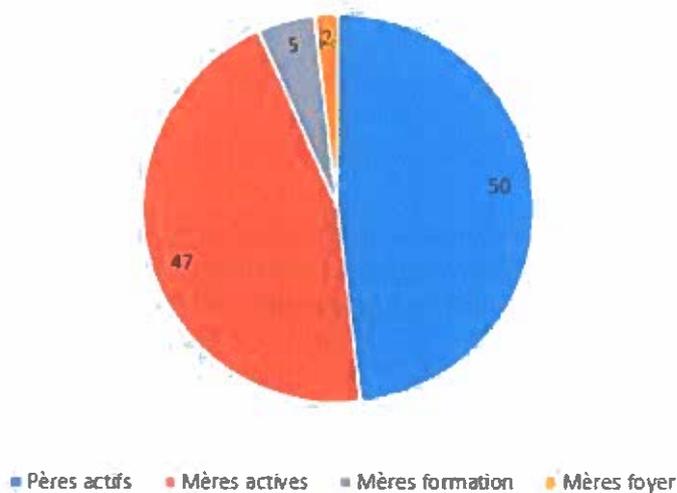


7 % familles monoparentales, soit 4 mères isolées, accueillies sur l'année 2023. Deux mères ont un emploi et les 2 autres sont en formation rémunérées.

Nous portons une attention soutenue aux familles monoparentales qui savent que l'équipe est toujours là en cas de besoins particuliers, de conseils, et de soutien. Néanmoins les 2 mamans en situation d'emploi ne présentent pas de difficulté particulière du fait d'élever seules leur enfant.

4 | Répartition des familles par nombre de parents actifs

Répartition des parents actifs



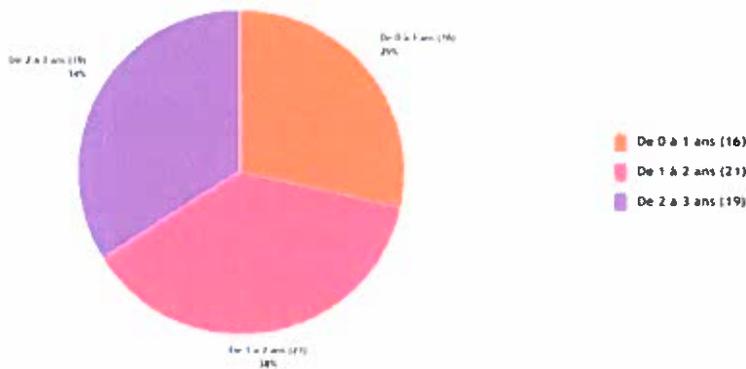
Sur les 54 familles accueillies :

- Tous les pères travaillent (50 pères) et 47 mères travaillent,
- Sur les 4 familles monoparentales, 2 d'entre-elles ont un emploi et 2 sont en formation rémunérée,
- Au total 5 mères sont en formation pour une réinsertion professionnelle,
- Seules 2 mères sont « inactives » :
 - l'une ayant un enfant en situation de handicap que nous accueillons pour lui permettre d'avoir un peu de temps pour elle-même et pour permettre à l'enfant de s'éveiller en collectivité
 - Une autre maman est enceinte de son 2^{ème} enfant, nous accueillons l'aîné qui a 2 ans,

Typologie du public accueilli & projets en conséquence [suite]

5 | Répartition des enfants par tranche d'âge

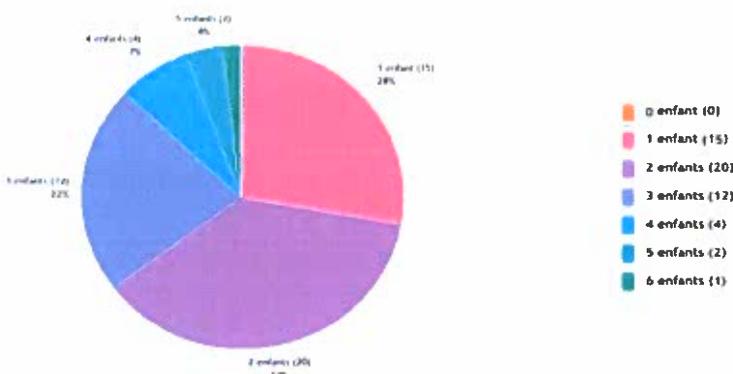
Répartition des enfants



- Unité des bébés < 12 mois = 1 adulte/5 bébés (16 bébés accueillis sur l'année 2023)
- Unité des moyens 12-24 mois = 2 adultes/12 moyens (21 moyens accueillis sur l'année)
- Unité des grands 24-36 mois = 2 adultes/13-14 grands (19 moyens accueillis sur l'année).
- Une professionnelle est en appui (volante sur les 3 unités) 3 jours par semaine. Ce poste permet d'avoir du renfort chez les bébés lors des soins (change, repas, sommeil), de prendre le relais des collègues le matin ou le soir (suite à l'augmentation notamment de l'amplitude horaire d'accueil), de maintenir les réunions pédagogiques, de former les professionnelles en individuel et de remplacer les collègues qui seraient en arrêt de travail.
- L'Éducatrice de jeunes enfants est en relais sur le temps de sieste (+ la directrice en renfort) ou en cas d'absence de professionnelles; elle accompagne les équipes sur les divers projets de l'année et veille au suivi du projet pédagogique. Elle accueille également les assistantes maternelles lors des jardins d'éveil.

6 | Répartition des familles par nombre d'enfants à charge

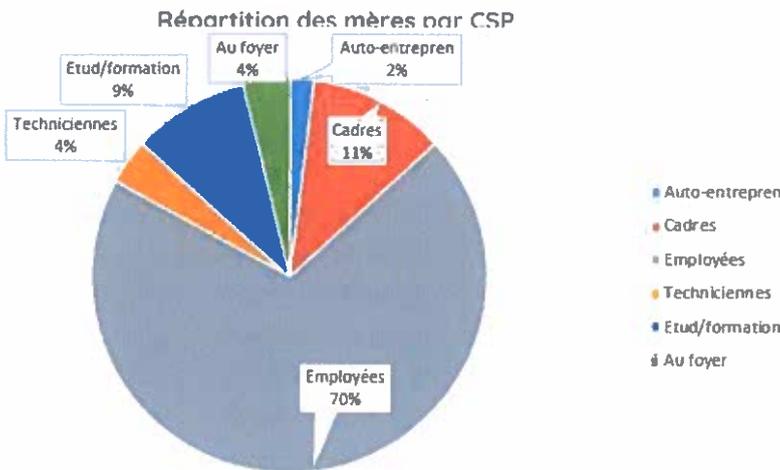
Repartition des familles



Nous constatons au fil des années que le soutien et l'accompagnement des familles est bien plus souvent destiné aux jeunes parents plutôt qu'aux familles « nombreuses » que nous accueillons depuis leur 1^{er} enfant qui ont pu développer du réseau et du relais avec d'autres familles. Les familles de Coignières ont plus d'enfants en moyenne que les familles des communes alentours, du département et du national.

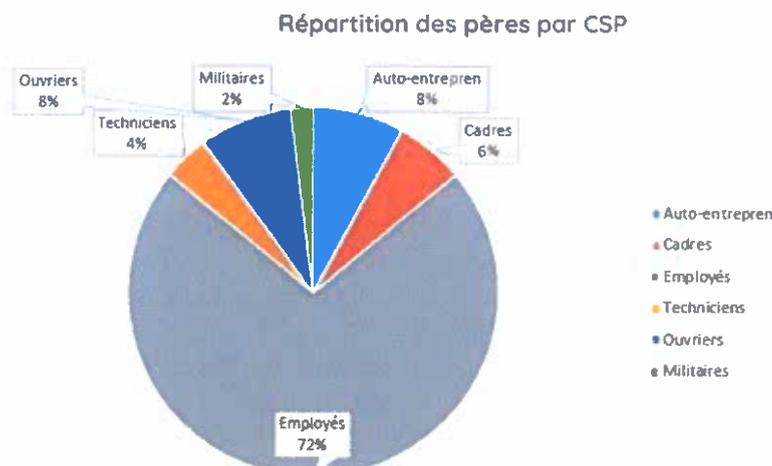
Typologie du public accueilli & projets en conséquence [3/3]

7 | Activité des mères



- Nous constatons que la part des employés est équivalente chez les pères et chez les mères en 2023.
- Les mères qui ne travaillent pas sont, soit en formation, dans le but de se réinsérer professionnellement, soit mère enceinte, soit mère d'un enfant en situation de handicap.
- La part des auto-entrepreneurs est minoritaire mais en augmentation / aux années précédentes.

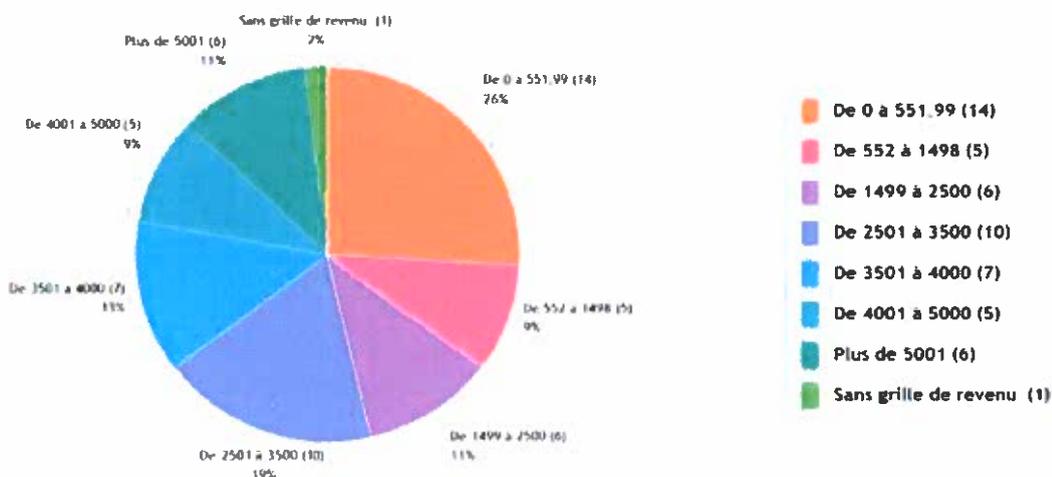
8 | Activité des pères



Typologie du public accueilli & projets en conséquence [suite]

9 | Répartition des familles par tranches de revenus

Répartition des familles



Tout comme en 2022, la part des familles avec faibles revenus voire très faibles revenus reste majoritaire sur notre établissement.
 La moitié des familles de 2023 payent moins de 1 euro l'heure d'accueil en crèche.

Typologie des familles	
Nombre de familles accueillies	54
Nombre de familles payant moins d'1€/heure	25
Enfants réguliers	53
Enfant accueilli en occasionnel	2
Enfant accueilli en urgence	1

Contrairement aux années précédentes, les familles en 2023 ne sont pas intéressées par des accueils occasionnels. Nous fonctionnons quasi exclusivement en accueils réguliers. Très peu de créneaux restent inoccupés.

Les familles qui ont une situation professionnelle stable sont systématiquement accueillies sous contrat réguliers. Les familles qui sont en formation ou en réinsertion professionnelle sont initialement inscrites en accueil occasionnel. Une fois qu'elles nous confirment par un justificatif leur stabilité comme une formation longue ou la prise d'un poste, alors elles sont également mises sous contrat d'accueil régulier. Les accueils occasionnels ne sont pas pour nous synonyme d'accueil pouvant être refusés, bien au contraire, ce sont plutôt des accueils permettant d'avoir une souplesse selon les aléas des activités des familles concernées (rdv pôle emploi- entretien d'embauche- CDD courts - suivi médical Samu social de Paris - rdv préfecture ...).

Nous avons accueilli en urgence une petite fille dont l'assistante maternelle a dû cesser brutalement son activité professionnel suite à un grave problème de santé (accueil sur un mois validé par la Mairie).

L'équipe : la composition de janvier à octobre 2023

1 | Typologie de l'équipe de janvier à octobre 2023 L'établissement Multi accueil Arc en Ciel agrément de 25 places

FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
Personnel de direction et administratif		
<i>Directeur/Responsable</i>	1	0.50
<i>Secrétaire administratif</i>	1	0.17
Personnel éducatif et pédagogique		
<i>Educatrice de jeunes enfants</i>	1	0,75
<i>Auxiliaires de puériculture</i>	4	2.8
<i>Employées de crèche</i>	3	2.8
Personnel médical et paramédical		
<i>Infirmière puéricultrice</i>		0.20
<i>Médecin Référent Santé & Accueil Inclusif</i>	1	0.03
<i>Psychologue</i>	<i>recrutement en cours</i>	
Personnel d'entretien	2	1
Total	13	8.63
Total équipe auprès des enfants	8	6,35

- Ratio d'encadrement choisi
 - 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas
 - 1 adulte pour 8 enfants qui marchent

Taux de personnel diplômé auprès des enfants = 55.91 %

- Mise en conformité des ETP de la direction suite à la réforme des modes d'accueil du jeune enfant mais aussi suite à la baisse du nombre d'assistante maternelles :
Les 2 établissements, multi accueil Arc En Ciel et la crèche familiale sont réunis sous le même agrément en novembre 2023, soit un établissement de 37 places (25 places d'accueil collectif et 12 places d'accueil familial). Le recrutement des assistantes maternelles reste stérile depuis plusieurs années.

L'équipe : la composition en novembre 2023

1 | Typologie de l'équipe de novembre 2023 à ce jour L'établissement Crèche Arc En Ciel = accueil collectif de 25 places et Accueil Familial de 12 places

FONCTION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS	EFFECTIF EN ETP
Personnel de direction et administratif		
<i>Directeur/Responsable</i>	1	0.75
<i>Secrétaire administratif</i>	1	0.17
Personnel éducatif et pédagogique		
<i>Educatrice de jeunes enfants</i>	1	0,75
<i>Auxiliaires de puériculture</i>	4	2.8
<i>Employées de crèche</i>	3	2.8
<i>Assistants maternelles</i>	2 (4 potentielles)	2
Personnel médical et paramédical		
<i>Infirmière puéricultrice</i>		0.20
<i>Médecin Référent Santé & Accueil Inclusif</i>	1	0.03
<i>Psychologue</i>	<i>recrutement en cours</i>	
Personnel d'entretien	2	1
Total	13	8.63
Total équipe auprès des enfants sur l'accueil collectif	8	6,35
Total des assistantes maternelles auprès des enfants	2 (1 seule en activité à partir de juillet 2023)	2 (1 seule en activité à partir de juillet 2023)

- Ratio d'encadrement conservé
 - 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas
 - 1 adulte pour 8 enfants qui marchent

Taux de personnel diplômé auprès des enfants sur l'accueil collectif- 55,91 %

- Sur l'accueil familial, 2 assistantes maternelles en activité accueillant chacune 3 enfants temps plein jusqu'en juillet 2023. Puis une seule AM en activité à partir du mois de septembre (accueil de 3 enfants).

L' équipe : les caractéristiques 3/4]

| Les mouvements du personnel et absentéisme

- 1 AP en arrêt maladie puis en congé maternel (11/2022 à 08/2023) > remplacée par 1 AP sur un CCD de 10 mois.
Retour de l'AP en septembre 2023 (TP 50 % demandé dans le cadre d'un congé parental).
Embauche d'une nouvelle AP en CDD à 50 % sur ce poste à compléter (CDD jusqu'en août 2024).
- 1 Agent de service en congé maternel en août 2022 (3^{ème} enfant) puis en congé parental remplacée de suite par un CDD d'agent de service (remplacement toujours en cours jusqu'à sa reprise en mars 2024).
- Très peu d'arrêts maladie des professionnelles sur l'année 2023 :
 - 1 accident de travail (EJE) = 4 jours d'arrêt puis aménagement du travail sur 3 jours
- Pas de de turn-over en 2023. Les absences et remplacement sont dûs à des maternités.
- Cependant, sur les 6.6 personnes en poste auprès des enfants, 4 d'entres-elles ont plus de 53 ans. Des aménagements nécessaires ont été mis en place et la présence plus régulière de l'EJE et de la directrice auprès des enfants est devenue indispensable pour soutenir ces professionnelles exprimant de la fatigue ou des douleurs physiques régulièrement (dos, bras).

L' équipe : les caractéristiques 4/4

3 | Ancienneté des équipes

Equipe en CDI :

- Auxiliaire de puériculture 1 - 17 ans - Temps plein
- Auxiliaire de puériculture 2 - 11 ans - **Temps partiel 80%**
- Auxiliaire de puériculture 3 - 4 ans - **Temps partiel 50% dans le cadre d'un congé parental**
- Employé de crèche 1 - 7 ans - Temps plein
- Employé de crèche 2 - 2 ans 8 mois - **Temps partiel 80 % dans le cadre d'un congé parental**
- Employé de crèche 3 - 13 mois - Temps plein
- Agent de service - 7 ans
- Educatrice de Jeunes Enfants - 4 ans
- Directeur - 16 ans dans l'établissement - Adjointe 6 ans/ Directrice depuis 10 ans

Equipe en CDD en 2023 :

- Auxiliaire de puériculture - restée 12 mois pour remplacer une AP en congé parental
- Agent de service - 2 ans 3 mois en remplacement de l'agent de service en congé parental (retour en mars 2024)

Une équipe stable dans son ensemble, Pas de démission en 2023, Les seuls mouvements sont des professionnelles recrutées pour des remplacements ou pour compléter des temps partiels.

4 | L'équipe support

Le pilotage régional

En Île-de-France, la direction régionale et la direction territoriale petite enfance assurent le pilotage des établissements et services et l'encadrement de leurs directeurs. Ce pilotage se traduit notamment par le **soutien technique** (lutte contre la maltraitance, évaluation des pratiques, gestion du personnel ...), **l'impulsion du progrès de la qualité et des innovations, la mutualisation et le partage de pratiques**, en partenariat avec les acteurs de la petite enfance sur les territoires. Des CODIR petite enfance IDF ont lieu chaque mois à la direction régionale encadrés par la directrice territoriale et les coordinatrices petite enfance.

Des points de coordination sont organisés en visio-conférence 3 fois par mois afin d'échanger sur des points divers (questionnements, débats ...)

Un reporting mensuel est également organisé entre la directrice territoriale et la directrice, ainsi que des temps sur le site de l'établissement permettant de vérifier le fonctionnement de l'établissement.

L' équipe : l'accompagnement [3/3]

1 | Le travail d'équipe

- o 6 entretiens annuels réalisés (+ celui de la directrice par la coordinatrice)
 - o 4 réunions d'équipes du soir
 - o 18 réunions pédagogiques hebdomadaires (2 à 3 pros avec la directrice ou l'EJE)
- Des réunions exceptionnelles peuvent s'insérer en plus dans l'année si nécessaire
 - Les réunions du soir permettent la transmission d'informations institutionnelles ainsi que faire un point sur l'organisation du service, les projets, les formations ...
 - Les réunions hebdomadaires nous permettent de travailler le projet pédagogique, de faire le suivi des enfants, de revoir les protocoles

2 | Les journées pédagogiques

2 journées pédagogiques par an au cours desquelles l'équipe se forme, développe de nouvelles compétences ou se réapproprie certaines notions sur des thématiques Petite Enfance.

- o JP1 : le 21 juin 2023, la matinée fût consacrée aux différents projets mis en place à la crèche avec une réflexion en équipe complète sur l'organisation générale des ateliers. L'après-midi nous avons travaillé en équipe sur le plan particulier de mise en sûreté (plus particulièrement sur le confinement)
- o JP2 : le 15 novembre 2023, Formations sur le jeu et aménagement des espaces

3 | Les formations réalisées en 2023

* Formations mutualisées établissements Petite Enfance CRf

Initiations Premiers Secours Enfant - Nourrisson	1 Employée de Crèche	juin 2023 (3h30)
Le livre	1 Employée de crèche 1 Auxiliaire de Puériculture	Oct-nov 2023 (21h) Nov 2023 (7h -finalisation d'une autre session)
Accueil enfant en situation de handicap	1 Employée de crèche	Oct 2023 (7h)
Le portage	1 Employée de crèche 1 assistante maternelle	Juillet 2023 (21h)

* Formations individuelles

Maître d'apprentissage	1 Auxiliaire de Puériculture	40h de formation et 40h de stage hors employeur
------------------------	------------------------------	---

L' équipe : l'accompagnement (suite)

4 | L'encadrement des stagiaires

	AP	EJE	CAP	3ème	autres : ASSP
Nombre	1	0	2	2	1
Durée moyenne du stage	2 semaines		3 et 4 semaines	1 semaine	2 semaines

En 2023, nous n'avons jamais eu aussi peu de demande de stage, que ce soit sur une formation métier (AP/CAP/ASSP) ou pour découvrir le métier (collège 3^{ème}).

Les écoles nous ont fait part d'un manque d'élèves depuis au moins 2 ans.

Ceci explique en partie les difficultés de recrutement sur le secteur de la Petite Enfance au niveau national.

Les valeurs du projet et les propositions pédagogiques

1 | Rappel des grandes lignes du projet pédagogique

La bienveillance et la mixité sociale les 2 piliers de notre projet d'établissement



> **Contribuer à la construction de l'estime de soi de chaque enfant**, quel que soit son sexe, son origine ou sa condition sociale au travers de pratiques et d'activités multiples (langage signé, baby-yoga, réflexion sur le jeu...)

> **Reconnaître et accompagner les émotions de l'enfant** afin de mettre des mots sur ce qu'il ressent. Avant 4 ans les enfants ne sont pas capables de toutes les comprendre et ont besoin d'être guidé par l'adulte



> **La motricité libre** pour emmener l'enfant vers l'autonomie et la socialisation

« La motricité libre c'est le fait de laisser un enfant évoluer à son propre rythme, au rythme du développement de ses muscles sans le pousser, en lui laissant le temps nécessaire et en lui faisant confiance il y arrivera ». (PIKLER, « Se mouvoir en liberté »)

> **L'éducation égalitaire** favorisant l'égalité des chances fille/garçon et le libre choix

> **La nature** comme espace de jeu et de découverte et le potager pédagogique source d'apprentissage du respect de l'environnement.



La motricité libre, c'est quoi ?

C'est laisser la possibilité à l'enfant de découvrir son corps, d'expérimenter ses capacités.



C'est permettre à l'enfant de passer à l'action à son rythme, comme une sauteuse, quand il le souhaite.



www.lespetitschouettes.com

QUE TU SOIS UNE FILLE OU UN GARÇON, TU PEUX ÊTRE



TOI-MÊME.

www.lespetitschouettes.com

Les propositions pédagogiques 2023

2 | Les projets de l'année 2023

Réactualisation du projet d'établissement |

Le projet livre |

La **lecture** est un de nos projets phare à la crèche. Démarré en 2022, l'activité est partagée avec les enfants au quotidien. Notre objectif réside dans le partage de moments privilégiés avec les enfants mais aussi dans la sensibilisation des parents aux bienfaits du livre pour qu'ils puissent le reproduire chez eux. Renforcer les liens avec les familles par des activités partagées.

Nous gardons ce rituel d'offrir à chaque enfant un livre à la fin de l'année.

Le portage |

Le portage tant physique que psychologique est important pour la contenance. Porter un enfant, participe à la construction de son sentiment de sécurité intérieure, de sa confiance en lui et en l'autre. Porter est un soin individualisé à part entière.

Le plurilinguisme |

Parce qu'il est essentiel de maintenir les langues maternelles pour que l'enfant se construise, notre rôle est de les valoriser et d'encourager leur pratique. Des ateliers se sont organisés avec les familles dès l'année 2023 avec l'appui d'une formatrice spécialisée sur ces questions.

Nous avons pris conscience de l'importance de valoriser l'utilisation de la langue maternelle en laissant de part des ateliers, une place à la langue de la famille au sein de l'établissement. L'équipe a réalisé et mis à disposition des supports pour les familles (menus, histoires, chants, etc), des livrets d'accueil pour les familles, des livres, etc. sont créés et mis en libre service pour l'ensemble des parties prenantes du projet (équipe, parents, enfants).

En lien avec le développement durable |

- Limitation des impressions papiers et communication par mail ou téléphone
- Tri des déchets en salle du personnel ainsi qu'avec les enfants
- Arrêt d'achats de matériel et matériau à usage unique
- Gestion minutieuse des commandes de repas des enfants
- Activités avec des matériaux recyclés
- Entretien par les enfants du potager (planter, regarder, sentir, toucher, cueillir goûter !)



Les propositions pédagogiques 2023 (suite)

Le yoga et l'espace relaxation |

Validation du projet par la CAF – appel à projet **Fond Public et Territoires 2023**

Le yoga déjà pratiqué en 2021 et 2022 a pu se poursuivre sur l'année 2023 grâce en partie au Fond Public et Territoires de la CAF pour lequel nous avons répondu sur l'axe activité innovante en crèche.

Le yoga pour les tout-petits est une **façon ludique** de proposer aux enfants de **se détendre et d'évacuer certaines tensions**. Une séance de yoga, c'est comme une parenthèse où les petits sont invités à se recentrer sur eux-mêmes, sur leurs ressentis à la fois corporels, sensoriels et émotionnels et où la respiration tient un rôle important.

L'objectif étant aussi de rendre accessible une activité différente au regard du contexte socio-économique de certaines familles accueillies (hébergement à l'hôtel social ou au foyer).



Un espace relaxation a pu être aménagé en complément permettant ainsi de faire profiter tous les enfants d'un lieu dans la crèche dédié aux découvertes sensorielles et à la détente.



La place des parents

- **Les conseils de crèche |**

2 réunions organisées en 2023 au cours desquelles nous échangeons avec les parents sur notre organisation, les retours des questionnaires de satisfactions, les projets de l'année ...

- **Le café des parents |**

Les parents sont très participatifs. Un café-goûter a été organisé tous les 2 ou 3 mois environ autour des projets de la crèche (lecture, plurilinguisme...) et des sujets d'actualité de la petite enfance (les écrans, les émotions ...)

- **Les entretiens individuels |**

Ils sont planifiés à la demande d'un parent ou de l'équipe éducative si besoin. Cette année il a été nécessaire de recevoir à plusieurs reprises une famille à notre demande pour le comportement inadapté (violence physique, langage inapproprié) de leur enfant en crèche,

- **Les réunions |**

Une réunion de rentrée est organisée chaque année au mois d'octobre pour les familles. Nous avons opté sur 2023, la réunion en visio-conférence qui a plutôt bien fonctionné. C'est l'occasion de refaire un point administratif mais surtout de partager avec une partie de l'équipe présente les activités prévues et les projets envisagés. Les "anciennes" familles partagent également leur retour d'expérience avec les nouveaux parents permettant ainsi de tisser des liens.

- **La place des parents dans l'animation d'ateliers |**

Des parents ont pu participer aux divers ateliers proposés. lecture (plurilinguisme), chant, yoga,,).

- **Les moments de convivialité dans l'année |**

Les moments festifs sont toujours très appréciés et tous les parents viennent pour ce moment de partage avec leurs enfants et l'équipe (kermesse de juin et spectacle de fin d'année).

En 2023, c'est la compagnie Maya qui est venue donner une représentation de son spectacle "Turlututu la tortue" en parfaite adéquation avec notre projet pour le bonheur des tout-petits et des grands !



L'enquête de satisfaction



• L'enquête de satisfaction |

En juin, une enquête de satisfaction a été transmise aux familles, comportant 27 questions. Le taux de retour était de 30 % comme chaque année en moyenne malgré nos sollicitations pour que les familles y participent de façon massive. Des champs ouverts permettent aux parents de développer leur avis, ce qui permet de clarifier les insatisfactions en équipe. Les parents peuvent ont beaucoup reconnu le travail des équipes et leur investissements auprès des enfants. En 2023, toutes les questions ont recueilli des évaluations positives.

Avez-vous pu participer à des ateliers parents au sein de la structure?

11 réponses

Copier



Si non:

6 réponses

Copier



Suite au retour des questionnaires nous avons refait un bref sondage pour connaître les avis des parents de façon plus directe. Certains parents souhaiteraient pouvoir participer à des ateliers avec leur enfant à la crèche mais ne peuvent pas ou n'osent pas poser des heures auprès de leur employeur pour cela. C'est un regret mais ils savent que leur enfant est bien éveillé sur différents domaines (lecture, motricité ...) et disent qu'ils nous font confiance même s'ils ne peuvent partager cela avec lui, ils ne sont pas prêts non plus à venir un samedi par exemple pour une activité.

10 parents ont quand même pu venir pour faire du yoga, raconter des comptines dans leur langue maternelle et faire de la peinture avec leur enfant.

Le travail en partenariat

1 | Avec les acteurs institutionnels

Les temps Croix-Rouge |

- Temps de coordination mensuel entre Directrice de l'établissement et la Coordinatrice Petite Enfance IdF (et plus si nécessaire)
- Le CODIR les 2èmes mardi de chaque mois réunissant la Directrice Territoriale, les Coordinatrices Petite Enfance et les Directeurs des crèches IdF pour les transmissions des informations institutionnelles, le tour de table des actualités de chaque établissement et les travaux de groupe sur divers projets

Les relations avec la Mairie |

- Participation à la Commission d'Attribution des Places en mai-juin
- Réunion de présentation semestrielle sur l'activité et les budgets
- Participation aux Commissions des Politiques Éducatives permettant d'être au plus près des attentes et des besoins de la commune en matière d'accueil et de projets au service des familles de Coignières
- Participation de Monsieur Le Maire, de l'élue Petite Enfance et des Responsables Petite Enfance aux événements festifs de la crèche.

> En 2023, les échanges avec la Mairie ont été plus réguliers et plus nombreux suite au renouvellement de la DSP

Les relations CAF | Contrôle de l'activité et conseils

Le dernier contrôle de notre activité a eu lieu en novembre 2021. La CAF a également un rôle de conseil auprès de notre établissement.

Les relations PMI |

Un contrôle de l'établissement a eu lieu en novembre 2023. Quelques aménagements ont été demandés mais aussi des travaux d'entretien.

La visite de la Ministre des Solidarités et des familles |

Le 31 août après-midi, Aurore Berqué est venue faire une visite dans notre établissement. Nous avons pu échanger autour des enjeux sur les 1000 premiers jours, sur l'accompagnement à la parentalité, mais aussi sur les difficultés de recrutement qui s'accroissent.

2 | Avec les acteurs locaux

Les relations avec les structures médico sociales |

La PMI / le CMP/ le CAMPS/ le SESSAD, le centre d'hébergement d'urgence, sont des partenaires avec qui nous nous entretenons régulièrement pour accompagner au mieux certaines familles accueillies. Cette année 2023, 4 familles ont fait l'objet d'au moins un suivi socio-éducatif et d'accompagnement à la parentalité. En 2023, nous avons accueilli à partir de septembre un enfant en situation de handicap.

Associations

Collaboration avec le CRPE de Saint Quentin en Yvelines dans le cadre du projet lecture et bibliothèque.

Interventions

Animatrice baby-yoga, qui intervient auprès des enfants tous les 15 jours pour une séance de yoga ludique.

Sécurité et Bâtiment

Les assistantes maternelles viennent dans les locaux de la crèche Arc En Ciel pour assister aux jardins d'éveil, pour les réunions, pour rencontrer des familles ...

1 | Visites réglementaires et dates

Contrôle PMI | Notre établissement, contrôlé en novembre 2023, a reçu un avis favorable à la poursuite de l'activité avec une demande de quelques travaux de mise en conformité. Le rapport a été transmis pour information à la Mairie et les travaux et aménagements demandés ont été entrepris par la CRf.

Contrôle CAF | Le contrôle a eu lieu en novembre 2021 et un avis de conformité du droit à la PSU a été émis.

2 | Suivi de la maintenance

	Détail	Fréquence	Prestataire
Maintenance Chauffage	Contrôle de la chaufferie et purge des radiateurs en octobre	1 à 2 fois/an	Mandaté directement par la Mairie
Maintenance Electricité	Vérification périodique des installations électriques	1 fois/an	Qualiconsult exploitation (Mairie)
Maintenance Informatique	Support DSI/ Novelcom	Si besoin	Interne CRf/ Prestataire mandaté par la CRf
Maintenance Jeux	Vérification des structures motrices extérieures (toboggan et bancs)	1 fois /an	Mandaté par la Mairie
Maintenance Sécurité Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Nuisibles - Eau - Contrôle des surfaces - Extincteurs et alarme incendie 	2 fois/an 2 fois/an 2 fois/an 1 fois/an	<ul style="list-style-type: none"> - Rentokil mandaté par Mairie - Mérieux labo, - SAVPRO (Mairie)
Maintenance Autre	Electroménagers	1 fois/an	SYCAFF mandaté par l'établissement (contrat de maintenance)

3 | Exercices Evacuation et Confinement

Evacuation incendie : 8/02/2023 et 3/11/2023

Exercice confinement (mise à l'abri) : 6/11/2023

Sécurité et Bâtiment

1 | Les travaux effectués

- Poignées de porte montées sur les 2 portes du bureau administratif (direction)
- Fermeture sécurisée de l'abri-poussette de la cour par un portail
- Protections des tuyaux des radiateurs des unités d'accueil des enfants



2 | Les travaux à venir

En 2024 :

- Changement du sol synthétique de l'entrée
- Installer des étagères dans le local ménage de l'entrée
- Réfection des peintures des plinthes de l'entrée
- Protéger les poteaux du auvent dans la cour

Perspectives pour 2024 et conclusion

1 | La poursuite des projets phares de l'établissement

- Le livre
- Le plurilinguisme
- Le yoga et l'espace sensoriel
- Le maintien des ateliers participatifs des parents
- Le projet intergénérationnel devait démarrer fin 2023 mais suite à des problématiques organisationnels et une météo peu clémente pour la sortie des résidents, nous avons évalué avec l'animatrice de la Résidence des personnes âgées qu'il valait mieux démarrer ce projet au printemps 2024.

2 | Faire le bilan année complète de la nouvelle DSP 2023-2028

- Faire un point bilan d'exercice sur la 1^{ère} année « complète » de la nouvelle DSP avec notamment le changement de l'amplitude horaire d'ouverture, 7h30-18h30 au lieu de 8h-18h

CONCLUSION

En 2023, nous avons pu répondre aux objectifs des taux d'occupation attendus ainsi qu'aux objectifs financiers.

La fluidité des échanges et la réactivité du service petite enfance de la Mairie nous permet aussi de maintenir ce taux de façon conforme,

Toute l'équipe CRF de la crèche est rassurée de pouvoir continuer à travailler dans cet établissement de Coignières suite au renouvellement de la DSP.

Les familles nous ont manifesté leur soutien, leur encouragement à poursuivre ainsi le travail réalisé auprès de leurs enfants et nous ont réitéré leur confiance absolue au travers du questionnaire de satisfaction mais aussi lors de nos échanges tout au long de l'année,

CONTACT :

Elodie CANDOTTO



Directrice de l'établissement



+33 (0)1 34 61 46 31



elodie.candotto@croix-rouge.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE INTRANET <https://intranet.croix-rouge.fr>

SERVICES ADMINISTRATIFS

CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE

21, rue de la Vanne - CS 90070 92126 - Montrouge CEDEX

TÉL. : 00 33 (0)1 44 43 11 00

www.croix-rouge.fr

SIÈGE SOCIAL

98, rue Didot 75694 Paris CEDEX 14

croix-rouge française

